

http://www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE



La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh 01 B.P. 6444 Ouagadougou 01 Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25 Site web: <u>www.dgcmef.gov.bf</u>

Directeur de publication

Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Kouané II DRABO

E-mail: kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef

Abdoulaye OUATTARA E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO Zoenabo SAWADOGO

Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

* Résultats de dépouillements : P. 3 à 2	?6
- Résultats provisoires des ministères, institutions	
et maîtrises d'ouvrages déléguéesP. 3 à 1	10
- Résultats provisoires des régions P. 11 à 2	26
* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions	
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 27 à 4	15
- Marchés de fournitures et services courants P. 28 à 3	3 <i>2</i>
- Marchés de travaux P. 33 à 4	12
- Marchés de prestations intellectuelles P. 43 à 4	15
* Avis d'Appels d'offres des régions : P. 46 à 5	5 <i>3</i>
- Marchés de fournitures et services courants P. 46 à 4	17
- Marchés de travauxP. 48 à 5	5 <i>0</i>
- Marchés de prestations intellectuelles	53



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

^^^^^^



RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

Demande de prix N°2024-10/DG/SG/PRM du 08/08/2024 pour l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB)

Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3946 du vendredi 16 août 2024; Financement : Budget GIP-PNVB, exercice 2024; Date de dépouillement : 26/08/2024 ; Date de délibération : 29/08/2024 ; nombre de plis reçus et ouverts : dix (10) plis et un (01) pli est arrivé après l'heure limite fixée

N°	Soumissionnaires Montants de la soumission lus en FCFA TTC		Montants de la soumission corrigés en FCFA TTC	Observations				
01	FMCGI SARL 34 989 051 34 989			Non conforme: Le montant de sa soumission (34 989 051 FCFA TTC) est hors enveloppe (30 000 000 FCFA TTC)	-			
02	B2S	28 573 700	28 573 700	Non Conforme Pour n'avoir pas fourni les pièces administratives malgré la correspondance N°2024-0114/DG-GIP-PNVB/SG/PRM du 26/08/2024 les invitant à les transmettre	-			
03	BERAKAH NEWS SARL	26 491 000	26 491 000	Conforme	4 ^{ème}			
04	JEHO NISSI SARL	23 063 100	23 063 100	Non Conforme: Offre (23 063 100 FCFA TTC) anormalement basse car elle est inférieure au seuil minimum (23 979 418 FCFA TTC)	-			
05	S.K.K.S SARL	25 936 400	25 936 400	Conforme	3 ^{ème}			
06	ETS. KM DISTRIBUTION	23 859 600	23 859 600	Non Conforme: Offre (23 859 600 FCFA TTC) anormalement basse car elle est inférieure au seuil minimum (23 979 418 FCFA TTC)	-			
07	D.M.S	25 498 030	25 498 030	Conforme	2 ^{ème}			
80	A2FC	24 613 030	24 613 030	Conforme	1 ^{er}			
09	S.Y.S SARL	27 885 524	27 885 524	Conforme	5 ^{ème}			
10	AMG SARL	23 828 920	23 828 920	Non Conforme: Offre (23 828 920 FCFA TTC) anormalement basse car elle est inférieure au seuil minimum (23 979 418 FCFA TTC) Pour n'avoir pas fourni les pièces administratives malgré la correspondance N°2024-0115/DG-GIP-PNVB/SG/PRM du 26/08/2024 les invitant à les transmettre	-			

Attributaire: A2FC pour un montant Hors taxes de vingt-trois millions neuf cent soixante-douze mille cinq cents (23 972 500) FCFA suite à l'augmentation de cent soixante-treize (173) unités de l'item 10 (chaises visiteurs sans accoudoir); soit une variation de 14,93% avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours



MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

Appel d'offres ouvert accéléré n°2024-007/MATDS/SG/DMP du 17 juillet 2024 relatif à l'acquisition de matériel informatique au profit de la DGTI, de la DGMEC, de la DGF, de SP/CNLD du SCIFSI et de L'EMGN

Nombre de plis reçus: Lot 1: 02; Lot 2: 01; Lot 3: 03. Date de Publication de l'avis: Quotidien des marchés publics N°3932 du lundi 29

Juillet 2024. Date d'ouverture: 16 août 2024; Date de délibération: 27 août 2024; Financement: Budget de l'Etat, exercice 2024

Lot 1: Acquisition de matériel informatique au profit de la DGTI, de la DGMEC, de la DGF, de SP/CNLD Budget = 104 430 000 FCFA TTC; M =104 418 200; Intervalle = 88 755 470 à 120 080 930; P = 104 400 500

200901		ontant Lu		ant Corrigé	= - 66 755 470 a 120 060 930, F - 104 400 300	
Soumissionnaires	Hors Toutes taxes		Hors Toutes taxes		Observations	Rang
	Taxes	comprises	Taxes	comprises		_
CARMEL GROUPE	-	100 150 000	-	100 150 000	Non Conforme - Après verification sur le site du fabricant il ressort que le disque dur de marque Transcend proposé est un disque dur HDD au lieu d'un disque dur SSD demandé (ITEM 11 de la DGTI); - Le processeur renseigné en lieu et place de la référence demandée donc référence non renseignée (ITEM 20 de la DGTI); - GPU proposé est de 14 cœurs sur la fiche technique au lieu de 16 cœurs demandés dans les prescriptions techniques (ITEM 21 de la DGTI); - Un modèle renseigné en lieu et place d'une référence donc référence non précisée (ITEM 24) de la DGTI); - Un modèle renseigné en lieu et place d'un type donc type non précisé (ITEM 24 de la DGTI); - Référence non précisée (le modèle renseigné en lieu et place de la référence) (ITEM 27 de la DGTI); - Référence non précisée : (Modèle renseigné en lieu et place de la référence) ITEM 3 de DGMEC; - Propose un Onduleur Mercury UPS Line Interactive d'une capacité de 3000 VA/2700 W dans le tableau des caractéristiques techniques or aucune capacité n'apparait sur la fiche technique jointe (ITEM 4 de la DGF); - Propose un onduleur Format tour sur la fiche technique au lieu d'un onduleur format Rack demandé dans les prescriptions techniques (ITEM 4 de la DGF); - La référence proposée ainsi que la fiche technique renvoient à un autre équipement autre que celui demandé dans les prescriptions techniques (ITEM 1 de SP/CNLD).	Non classé
BATRACOR	<u> </u>	104 400 500	-	104 400 500	Conforme	1 ^{er}

Attributaire provisoire : BATRACOR pour un montant de cent quatre- millions quatre cent mille cinq cent (104 400 500) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours

<u>Lot 2</u>: Acquisition de matériel informatique au profit de SCIFSI Budget = 138 000 000 FCFA TTC; M =137 990 960; Intervalle = 117 292 316 à 158 689 604; P = 137 977 400

	М	ontant Lu	Montant corrigé			
Soumissionnaires	Hors	Toutes taxes	Hors	Toutes taxes	Observations	Rang
	Taxes	comprises	Taxes	comprises		
PACIFIC BUSINESS/FASO	-	137 977 400	-	137 977 400	Conforme	1 ^{er}
NOOMA MULTI SERVICE						-

PACIFIC BUSINESS/FASO NOOMA MULTI SERVICE pour un montant de Cent trente-sept millions neuf cent soixante-dix-sept mille quatre cent (137 977 400) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours .

Lot 3: Acquisition de matériel informatique au profit de l'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale Budget = 54 004 000 FCFA TTC; M =53 654 200; Intervalle = 45 606 070 à 61 702 330; P = 53 129 500

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant corrigé			
Soullissionilaires	Hors	Toutes Taxes	Hors	Toutes Taxes	Observations	Rang
	Taxes	Comprises	Taxes	Comprises		
ZAILA Trading	-	44 928 500	-	44 928 500	Non conforme Ne donne pas de façon precise la RAM et la capacité de stockage de l'ordinateur de bureau All in One dans le tableau des prescriptions techniques (ITEM 1); Ne donne pas de façon précise la RAM et la capacité de stockage de l'ordinateur portable 1335U dans le tableau des prescriptions techniques ((ITEM 2); Discordance entre les spécifications techniques renseignés dans le tableau et la fiche technique: Propose un ordinateur comportant un clavier	Non classé

					QWERTY dans la fiche technique au lieu d'un	
					clavier AZERTY demandé ;	
					- La référence (998J3ET) proposée ne renvoie pas	
					à un ordinateur all in one demandé mais plutôt à	
					un ordinateur simple (ITEM 3);	
					- ITEM 3: Après vérification sur le site du	
					fabricant, il ressort que le i5-13500 GHz de	
					fréquence proposé (en HP Pro290 G9) n'existe	
					pas;	
					- ITEM 4: Discordance entre les spécifications	
					techniques renseignés dans le tableau et la fiche	
					technique : Propose un ordinateur comportant un	
					clavier QWERTY dans la fiche technique au lieu	
					d'un clavier AZERTY demandé ;	
					- ITEM 4: Ne precise pas la résolution de	
					l'ordinateur Portable i7 1370 ou équivalent	
					demandé, il fait du copier-coller (1920 x 1080 au	
					moins sans être ferme);	
					- ITEM 5: Discordance entre les spécifications	
					techniques renseignés dans le tableau et la fiche	
					technique : Propose un ordinateur comportant un	
					clavier QWERTY dans la fiche technique au lieu	
					d'un clavier AZERTY demandé ;	
					- ITEM 8 (Photocopieuses A3): nest pas ferme dans	
					le choix de la capacité du photocopieur (2 bacs de	
					250 feuilles chacun au moins - Jusqu'à 13000	
77.050,4050		52 420 500		52 420 500	pages par cartouche).	1 ^{er}
ZZ SERVICES		53 129 500	-	53 129 500	Conforme	T
					Non Conforme ITEM 1:	
					- A renseigné le processeur en lieu et place de la	
					référence, donc référence non fournie dans le	
					tableau des prescriptions techniques;	
					- Au niveau des prises externes (minimales)	
					n'opère aucun choix mais fait du copier-coller	
					- ITEM 2: A renseigné le processeur en lieu et place	
					de la référence, donc référence non fournie dans	
					le tableau des prescriptions techniques;	
					- ITEM 3: A renseigné le processeur en lieu et	
					place de la référence, donc référence non	
					fournie dans le tableau des prescriptions	
					techniques;	
					- Discordance entre la capacité de stockage	
					dans les prescriptions techniques et la fiche	
					technique : Propose 1 To dans le tableau des	
					prescriptions or sur la fiche technique 512 Go	
					procentiane or our la none teeningue C.2 CC	
					proposé au lieu de 1 To demandé dans les	
					proposé au lieu de 1 To demandé dans les prescriptions techniques :	
					prescriptions techniques ;	
						N
CARMEL GROUP	_	51 099 900		51 099 900	prescriptions techniques ; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et	Non
CARMEL GROUP	_	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques ; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non	Non classé
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques ; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le la référence, donc référence non fournie dans le	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; -ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; -ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; -ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; - ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; - ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; - ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; - ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 15: Sur la fiche Technique la référence (WDBKVX0010PSL-WESN) indiquée donne 1 To	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 15: Sur la fiche Technique la référence (WDBKVX0010PSL-WESN) indiquée donne 1 To sur le site du fabricant au lieu de 2 To demandé;	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 15: Sur la fiche Technique la référence (WDBKVX0010PSL-WESN) indiquée donne 1 To sur le site du fabricant au lieu de 2 To demandé; - Propose un débit de transfert de l'interface de	-
CARMEL GROUP	-	51 099 900	-	51 099 900	prescriptions techniques; ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 15: Sur la fiche Technique la référence (WDBKVX0010PSL-WESN) indiquée donne 1 To sur le site du fabricant au lieu de 2 To demandé; Propose un débit de transfert de l'interface de 1050Mo/s sur la fiche technique du site du	-
	ZZ SERV		- nontant de		prescriptions techniques; - ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; - ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; - ITEM 15: Sur la fiche Technique la référence (WDBKVX0010PSL-WESN) indiquée donne 1 To sur le site du fabricant au lieu de 2 To demandé; - Propose un débit de transfert de l'interface de 1050Mo/s sur la fiche technique du site du fabricant au lieu 3.0 Gbps demandé.	classé
CARMEL GROUP Attributaire provisoire:				cinquante-troi	prescriptions techniques; ITEM: 4: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 5: A renseigné le processeur en lieu et place de la référence donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 6: Ne fait aucun choix au niveau des interfaces de l'imprimante; ITEM 7: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 8: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 9: Renseigne le modèle en lieu et place de la référence, donc référence non fournie dans le tableau des prescriptions techniques; ITEM 15: Sur la fiche Technique la référence (WDBKVX0010PSL-WESN) indiquée donne 1 To sur le site du fabricant au lieu de 2 To demandé; Propose un débit de transfert de l'interface de 1050Mo/s sur la fiche technique du site du fabricant au lieu 3.0 Gbps demandé.	classé

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de prix N°2024-009/MEMC/SG/DMP du 14 août 2024 pour l'acquisition de drone pour la levée topographique au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ; Lot unique. Référence publication de l'avis : La Revue des Marchés Publics N° 3948 du mardi 20 aout 2024. Budget prévisionnel : 50 000 000 F CFA TTC. Financement : Fonds d'équipement de la DGMG, Exercice 2024.

Date de dépouillement : 30 août 2024. Nombre de soumissionnaires : huit (08). Référence de la convocation de la CAM : L/N°2024-086/MEMC/SG/DMP du 26 août 2024. Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse.

	Tout				1,15M est déclarée anormalement élevée.
E = 50 000 000	0; 0,6E = 3	30 000 000 ;		241 004 ;	M = 48 241 004 ; 0,85M = 41 004 853 ; 1,15M = 55 477 155
Soumissionnaires	Montant lu	en FCFA	Montant co		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GENITOPO SARL	-	40 000 000	-	- 43 306 000	Non conforme A l'item 1: - choix non précis sur le poids sans batteries (3,77 Kg maximum) e avec deux batteries (6,47); - portée de la radio non proposée (8 Kms (CE/MIC) demandée dans le dossier). Autorisation du fabriquant du drone non fourni. A l'item 3: - Choix non précis sur les dimensions (dimensions maximales 1708mm (longeur) x168mm (Largeur) x168mm (Hauteur)); - Choix non précis sur la capacité de la carte mémoire interne (16 Go au moins). A l'item 4: Type, lithium polymère (LiPo) au lieu de Li-ion comme demandé dans le dossier. Site internet attestant la conformité des caractéristiques proposées non fourni pour les items 1, 2, 3 et 4. Plan de formation détaillé fourni sans signature et cachet. Certificat de garantie de douze (12) mois au moins des matériels a livrer non fourni. Caractéristiques techniques proposées, sans signature ni cachet.
Groupement	- -	+3 300 000	30 700 000	+3 300 000	
CASYSMA SARL / BURKINA MOBILE	-	48 542 840	41 138 500	48 543 430	Conforme Variation de +0,0012% après correction (erreur de sommation).
					Non conforme A l'item 1 : - Choix non précis sur l'envergure (empâtement diagonal) 895 mm au plus ; choix non précis sur les dimensions 810 x 670 x 420 mm au plus

	OHOLA		PICOIO	Jui		, c. gu	
	au plus	;					
	- choix	non	précis	sur l	es d	iimen	si

- sions 810 x 670 x 430 mm au plus (déplié, sans hélices) / 430 x 420 x 430 mm au plus (plié, sans hélices);
- choix non précis sur le poids sans batteries (3,77 Kg maximum) et avec deux batteries (6,47);
- choix non précis sur l'autonomie (55 minutes (à vide) au moins). Autorisation du fabriquant du drone fourni non conforme (en anglais). A l'item 2 :

choix non précis sur les dimensions de la camera (155x128x176mm au plus).

À l'item 3 :

- Choix non précis sur les dimensions (168x168x1708 mm au plus); - Choix non précis sur la capacité de la carte mémoire interne (16
- Go au moins).

Prospectus en anglais et non en français comme demandé dans le dossier pour les items 2 et 3.

Prospectus ou une photo comportant les caractéristiques techniques non fournis pour l'item 4.

Plan de formation détaillé fourni sans signature et cachet.

Marché similaire fourni non conforme

Marchés similaires fournis non conforme (pages de garde sans les pages de signatures).

Caractéristiques techniques proposées, sans signature ni cachet. Conforme

ADV TECHNOLOGIES 40 645 000 47 961 100 - A l'item 1: - choix non précis sur le poids sans batteries (3,77 Kg maximu avec deux batteries (6,47); - choix non précis sur les dimensions de la camera 155 x 128 mm au plus (L x I x H). A l'item 2: - choix non précis sur les dimensions de la camera 155 x 128 mm au plus (L x I x H). A l'item 2: - choix non précis sur les dimensions de la camera 155 x 128 mm au plus (L x I x H). Prospectus ou une photo comportant les caractérist techniques non fournis pour les items 3 et 4. Plan de formation détaillé fourni sans signature et cachet.

NAANA

TECHNOLOGIES

NERIS

TECHNOLOGIES

42 210 000

38 100 000

38 100 000 44 958 000

					Non conforme			
INTEGRAL BS SERVICE	39 100 000	46 138 000	-	-	A l'item 1: - choix non précis sur les dimensions 810 x 670 x 430 mm au plus (déplié, sans hélices) / 430 x 420 x 430 mm au plus (plié, sans hélices); - choix non précis sur le poids sans batteries (3,77 Kg maximum) et avec deux batteries (6,47); A l'item 2: - choix non précis sur les dimensions de la camera (155x128x176mm au plus). A l'item 3: - Choix non précis sur les dimensions (168x168x1708 mm au plus); - Choix non précis sur les dimensions (168x168x1708 mm au plus); - Choix non précis sur la capacité de la carte mémoire interne (16 Go au moins). Marché similaire fournis non conforme (absence de PV de réception)			
BITS	42 506 893	-	-	-	Non conforme Caractéristiques techniques non proposées. Plan de formation détaillé, fourni signé sans cacheté. Certificat de garantie de douze (12) mois au moins des matériels à livrer fourni sans signature ni cachet.			
Attribution	livrer fourni sans signature ni cachet. Le soumissionnaire IMPERIUM GROUP, pour un montant de quarante-deux millions (42 000 000) F CFA HTVA soit quarante-neuf millions cinq cent soixante mille (49 560 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.							

Manifestation d'intérêt n°2024-005/MEMC/SG/DMP du 12 Août 2024 relative au Recrutement d'un cabinet chargé d'assurer une formation sur la logistique minière au profit des cadres de la famille d'emploi « géologie et mines » du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Référence publication de l'avis : Quotidien N° 3944-3945 du mercredi 14 et jeudi 15 août 2024.

Financement : Fonds d'équipement, exercice 2024 - Méthode de sélection : Moindre Coût

Date de dépouillement : 29 août 2024 ; Nombres de soumissionnaires : six (06) - Date de délibération : 29 août 2024

CONSULTANTS	Pays d'origine	Critère : missions analogues justifiées (Nombre)	Classement / Observations		
GROUPEMENT DE CABINET HORIZON PERFORMACES	Burkina Faso	Une (01)	3ème Retenu pour la suite de la procédure		
CREFAS CONSULTING GROUP	Burkina Faso	Zéro (00)	4 ^{ème} Non retenu		
GMS I-MCS SARL	I Burkina Faso I Zéro (00) I		4 ^{ème} ex Non retenu		
GROUPEMENT STRATEGYCS BURKINA FASO/STRATEGYCS COTE D'IVOIRE	Burkina Faso Côte d'Ivoire	Cinq (05)	2 ^{ème} Retenu pour la suite de la procédure		
GROUPEMENT CIGEM/AZIMUT-SN	Burkina Faso Sénégal	Huit (08)	1 ^{er} Retenu pour la suite de la procédure		
GROUPEMENT BANGRE VENEEM INTERNATIONAL/UPRIGHT PARTNERS	Burkina Faso	Zéro (00)	4 ^{ème} ex Non retenu Non-conformité entre le contrat et l'attestation de bonne fin d'exécution (concernant l'identité de l'entreprise)		
CONCLUSION	restreinte : le GI	ROUPEMENT DE CAL	consultants suivants sont retenus sur la liste BINET HORIZON PERFORMACES, le GROUPEMENT 'IVOIRE et le GROUPEMENT CIGEM/AZIMUT-SN.		

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Résultats de l'évaluation des propositions financières de la Demande de propositions relative à l'audit comptable et financier des exercices 2021, 2022 et clôture (janvier 2023 à juin 2024) du Projet d'aménagement de routes de désenclavement interne (PARDI).

Nombre de propositions reçues: Six (06) - Date d'ouverture des propositions : 13/08/2024 - Date de délibération : 27/08/2024

Financement: Budget de l'Etat, Gestion 2024

Sur la base du point 5 de la lettre d'invitation qui stipule que le consultant sera choisi par la méthode de sélection au moindre coût.

	Note Montant Iu		ı en FCFA	Montant corrigé en FCFA			
Consultants	technique /100	HTVA	TTC	HTVA	TTC	Classement	Observations
Groupement SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI	89,67	10 500 000	12 390 000	10 500 000	12 390 000	1 ^{er}	Néant
Groupement BEC SARL/AXIAL	82,23	16 500 000	19 470 000	16 500 000	19 470 000	2 ^{eme}	Néant
TATE & ASSOCIES	89,93	21 100 480	24 898 566	21 100 480	24 898 566	3 ^{eme}	Néant
SYNEX CONSULTING SARL	95,57	21 330 000	25 169 400	21 330 000	25 169 400	4 ^{eme}	Néant
Groupement ACS BURKINA SA/COFIMA	92,63	28 040 000	33 087 200	28 040 000	33 087 200	5 ^{eme}	Néant
Groupement BAKERTILLY/CFEC	91,20	45 000 000	53 100 000	45 000 000	53 100 000	6 ^{eme}	Néant
Attributaire provisoire	cinq cent m	ille (10 500 00	00) francs CF		Douze millior	ns trois cent d	e Dix millions quatre-vingt-dix ois.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Demande de prix N°2024-15/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 08 août 2024 pour l'entretien et la maintenance des équipements au profit du CHUP-CDG - Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3943 du mardi 13/08/2024 Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 23 août 2024 - Nombre de plis reçus : 4

Financement: budget CHUP-CDG, Gestion 2024

Réf	Référence de la lettre d'invitation de la CAM : Lettre N°2024-049/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 19/08/2024								
Soumissionnaire	Montant lu(F CFA)	Montant corrigé (F CFA)		Observations					
	Lot 1 : Entretien et maintenance de		dicaux	au profit du CHUP-CDG					
MOZART HIGH- SYST	Mini HTVA : 1 777 500 Mini TTC : Maxi HTVA : 3 126 000 Maxi TTC :	Mini HTVA: 1 777 500 Mini TTC: 2 097 450 Maxi HTVA: 3 126 000 Maxi TTC: 3 688 680	-	Non conforme Offre financière anormalement basse : 4 020 769 ≤ X ≤ 5 439 864 F CFA TTC					
E2F				Conforme -Discordance entre le montant en lettres : quarante-deux mille cinq cents (42 500) et le montant en chiffres : 62 500 sur le bordereau des prix unitaires à l'item5 du IV. Le montant en lettres primeErreur sur la quantité minimum à l'item1 du VI : 1 au lieu de 0. D'où une variation de -9,36% sur le montant minimum et de -8,68% sur le maximum. iille neuf cent cinquante (3 601 950) francs					
ATTRIBUTAIRE	CFA HTVA avec pour délai d'exécu	tion İ'année budgétaire 2024	4 et tren						
		tion du matériel médical au	profit d	lu CHUP-CDG					
ATTRIBUTAIRE	LOT2 : INFRUCTUEUX pour absence								
	Lot 3 : Entretien et mai	ntenance des caméras au p	rofit du						
CAPELEC SARL	HTVA : 1 606 625 TTC : 1 895 818	HTVA: 1 359 205 TTC: 1 603 862	-	Non conforme Erreur de calcul à l'item1 du IV : 274 965 au lieu de 27 510. D'où une variation de -15,40% du montant lu de l'offre financière. Offre écartée cf clause 18.3.d des IC.					
ALL BUSINESS INTERNATIONAL (ABI) SARL	HTVA : 1 526 000 TTC :	HTVA: 1 526 000 TTC: 1 800 680	1er	Conforme					
ATTRIBUTAIRE	LOT3: ALL BUSINESS INTERNATI 000) francs CFA HTVA avec un déla			d'un million cinq cent vingt-six mille (1 526 rs.					

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Demande de prix N° 2024-08/MESRI/SG/UV-BF/P/RM du 01/08/2024 pour l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso - Budget : Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2024. Date de dépouillement : 16/08/2024 - Date de délibération : 20/08/2024 - Nombre de plis reçus : deux (02)

Soumissionnaires	Montant lu en	francs CFA	Montant en franc		Rang	Observations
	HTVΔ	TTC	HTVA	TTC	_	

Lot 1 : Acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso dans le cadre de l'appui du fonds

				minier		
Absence d'offres						
Lot	2: Acquisition	d'équipement	s de laborato	ire au profit	de l'Un	iversité Virtuelle du Burkina Faso
0,6 E : 3	3 000 000 ; 0,4 F	P : 21 256 992	; M: 23 628	3 476 TTC;	OAB:	46 118 443 TTC ; OAE : 62 395 541 TTC
L'1NGENIEUR SAS	45 000 000		45 036 000		1 ^{er}	Conforme: Erreur de calcul à l'item 10 (lire 40 000 au lieu de 4000), soit une variation de +0.08%
ESIF MATERIEL SARL	38 140 000	45 005 200				Non Conforme: - specifications techniques item 2: Microcontrôleur embarquant du WiFi et BT pour PIOT proposé au lieu de Microcontrôleur embarquant du WiFi et BT pour l'IOT demandé - specifications techniques item 23: 8 calibres en continu : 100mV à 1000V; 6 calibre en alternatif: 3V à 1000 V proposé au lieu de 11 calibre en continu : 100µA à 10A; 7calibres en alternatif : 10mA à 10A demandé -marques non précisées aux items 1 et 2 ainsi qu'aux items 5 à 25

Attributaires :

-Lot 1 : INFRUCTUEUX pour absence d'offres ;

-Lot 2 : L'1NGENIEUR SAS pour un montant de cinquante-un millions six cent cinquante-six mille (51 656 000) francs CFA HTVA, après une augmentation des quantités de l'item 13 (3 au lieu de 1), de l'item 14 (5 au lieu de 3), de l'item 15 (5 au lieu de 3), de l'item 16 (5 au lieu de 3), de l'item 17 (5 au lieu de 3), de l'item 22 (8 au lieu de 5), de l'item 23 (10 au lieu de 5), de l'item 24 (10 au lieu de 5) et de l'item 25 (10 au lieu de 5), soit une variation de 14,70% de l'offre initiale de l'1NGENIEUR SAS, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

RECTICATIF DES RESULTATS paru dans le quotidien n° 3943 du 13/08/2024

Demande de prix 2024-0005/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM DU 10/07/2024 pour l'acquisitions de gélules vides et d'étuis au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé à Ouagadougou (marché à commandes) ; Financement : Budget du CNRST, Gestion 2024 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3927 du lundi 22 juillet 2024 ; Nombre de plis reçus : 02 ; date d'ouverture des plis : mercredi 31 juillet 2024 ; Nombre de lots : 02 ; date de délibération : 31 juillet 2024.

LIRE : Lot 1 : acquisition de gélules vides au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé

Au lieu de : Lot 2 : acquisition d'étuis pour le conditionnement du FACA au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé

	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Montant de l'attributaire (MA) doit être compris entre	Observations	
Soumissionnaires	нтуа ттс		HTVA TTC		85%M≤ MA≤115%M M = 35 093 712 donc 29 829 655 ≤MA≤41 691 870		
GLOBAL PHARMACEUTICAL SOLUTIONS	-	Min : 2 396 875 Max : 32 987 245	Mini : 2 031 250 Maxi : 27 955 292	Min : 2 396 875 Max : 32 987 245	Offre raisonnable	Conforme	
KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	Mini : 2 168 250 Maxi : 33 719 916	Mini : 1 837 500 Maxi : 30 723 555	Mini : 2 168 250 Maxi : 36 253 795	Offre raisonnable	Conforme. Augmentation des quantités maximales, ce qui a entrainé une variation de 7,51 % du montant maximum initial	

Attributaire provisoire: KANTA GLOBAL TRADE pour un montant minimum TTC de deux millions cent soixante-huit mille deux cent cinquante (2 168 250) FCFA et d'un montant maximum TTC de trente-six millions deux cent cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt-quinze (36 253 795) FCFA. Le délai de livraison est l'année budgétaire et de soixante (60) jours par commande.

LIRE : Lot 2 : acquisition d'étuis pour le conditionnement du FACA au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé

Au lieu de : Lot 1 : acquisition de gélules vides au profit de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé

Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Montant de l'attributaire (MA) doit être compris entre		
	HTVA	ттс	HTVA	ттс	85%M≤ MA≤115%M M = 11 234 350 donc 9 549 198 ≤MA≤12 919 503	Observations	
KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	Mini : 597 995 Maxi : 9 958 276	Mini : 506 775 Maxi : 9 692 617	Mini : 597 995 Maxi : 11 437 288	Offre raisonnable	Conforme. Augmentation des quantités maximales, ce qui a entrainé une variation de 14,85 % du montant maximum initial	

Attributaire provisoire: KANTA GLOBAL TRADE pour un montant minimum TTC de cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-quinze (597 995) FCFA et d'un montant maximum TTC de onze millions quatre cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (11 437 288) FCFA. Le délai de livraison est l'année budgétaire et de soixante (60) jours par commande.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Manifestation d'intérêt N°2024-012/MEEA/SG/DMP du 02/02/2024 pour le recrutement d'un consultant (firme) pour l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée (PAGI) du bassin versant des barrages de Nambeguian, de Kouila, de Gaskaye et de Nagreongo à réhabiliter au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH)

Financement : IDA- Date du dépouillement : 12/03/2024 -

Référence de la publication : Quotidien des marchés Publics N°3822 du 26/02/2024 p 109 –

Référence de la convocation : N°2024-064/MEEA/SG/DMP Nombre de firmes ou groupements : Douze (12)

N° D'ordre	Firmes ou Groupements	Présentation de la Firme	Expériences pertinentes	Observations
01	BERA	FC	00	Non qualifié
02	BGB/Méridien Sarl	FC	00	Non qualifié
03	CEGESS	FC	00	Non qualifié
04	CETIS	FC	00	Non qualifié
05	Groupement ALKHYBRA-Etudes et Conseils/2EC Ingénieurs	FC	02	Qualifié mais non retenu
06	Groupement CINTECH/SCET TUNISIE	FC	00	Non qualifié
07	Groupement SERAT/GERTEC	FC	04	Qualifié mais non retenu
08	Groupement CACI-C/ FASO INGENIEURIE/CAFI-B/HYDROCONSULT INTERNATIONAL	FC	05	Qualifié et retenu
09	Groupement NOVEC/AC3E	FC	00	Non qualifié
10	Groupement ADA Consulting Africa Sarl/BER2D	FC	01	Non qualifié
11	Groupement HAR/INGEC	FC	00	Non qualifié
12	Groupement SGAPI/VIA/ISEPT/I2A	FC	00	Non qualifié
Conclusion		Groupement CACI-C/ INTERNATIONAL est r		E/CAFI-B/HYDROCONSULT de la procédure.

Manifestation d'intérêt N°2024-011M/MEEA/SG/DMP du 02/02/2024 pour le recrutement d'un consultant (firme) pour l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée (PAGI) du bassin versant des barrages de Manga, Gogo et Nobili à réhabiliter au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH) - Financement : IDA - Date du dépouillement : 12/03/2024 Référence de la publication : Quotidien des marchés Publics N°3822 du 26/02/2024 p 111

Référence de la convocation : N°2024-064/MEEA/SG/DMP. Nombre de firmes ou groupements : Dix (10)

N°	Firmes ou Groupements	Présentation de la Firme	Expériences pertinentes	Observations
01	BERA	FC	00	Non qualifié
02	BGB/Méridien Sarl	FC	00	Non qualifié
03	CEGESS	FC	00	Non qualifié
04	CETIS	FC	00	Non qualifié
05	Groupement ALKHYBRA-Etudes et Conseils/2EC Ingénieurs	FC	02	Qualifié mais non retenu
06	Groupement CINTECH/SCET-TUNISIE	FC	00	Non qualifié
07	Groupement SERAT/GERTEC	FC	04	Qualifié mais non retenu
08	Groupement CACI-C/ FASO INGENIEURIE/CAFI- B/HYDROCONSULT INTERNATIONAL	FC	05	Qualifié et retenu
09	Groupement NOVEC/AC3E	FC	00	Non qualifié
10	Groupement ADA Consulting Africa Sarl/BER2D	FC	01	Non qualifié
Cor	Iclusion Le Groupement CACL-C/ FASO INGENIEURIE/CAFL-B/F	YDROCONSIII T INTERNA	TIONAL est retenu nour	la suite de la procédure

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°026-2024/ABER/DG/DMP POUR

- LOT 1 : MAINTENANCE, REHABILITATION ET REALISATION DE BRANCHEMENTS DANS LES SYSTEMES ELECTRIQUES DE TRENTE UNE (31) LOCALITES DE LA GRAPPE DU ZIRO (PROJET ERD ZIGO) ;
- LOT 2 : MAINTENANCE, REHABILITATION ET REALISATION DE BRANCHEMENTS DANS LES SYSTEMES ELECTRIQUES DE QUINZE (15) MINI RESEAUX ISOLES.

Publication: Quotidien n° 3919 du mercredi 10 juillet 2024 – Date de dépouillement: Vendredi 19 juillet 2024.

Nombre de soumissionnaires : 05 - Financement : Budget ABER-TDE, Gestion 2024

| Prix de l'offre lu | Prix de l'offre |

en F CFA TTC F CFA TTC		corrigé en F CFA TTC	Observations		
Lot 1 : Maintenanc	e, réhabilitation e		anchements dans les systèmes électriques de trente – une (31) localités de la		
	T	grapp	pe du Ziro (Projet ERD – ZIGO)		
STGE-Sarl		Max : 49 990 700	Non conforme: Le soumissionnaire a proposé un prix unitaire H-TVA à l'item 2.4 (Remplacement des câbles (Câble 3x70 mm²+54 et Câble 3x35 mm²+54) en fourniture et pose) de 35 000 francs CFA le Kilomètre (km), qui ne respecte pas la normalité de la structure des prix : il s'agit d'une fausse facturation (cf. décret 2017-049 en son article 177).		
ALTERNATIVE ECO SERVICES Sari	Min: 14 779 500 Max: 43 785 385	Min: 14 779 500 Max: 43 785 385	Conforme		
SAGEO Sarl	Min: 12 430 120 Max: 48 866 750	Min: 12 430 120 Max: 48 866 750	Non conforme: Le soumissionnaire a proposé un prix unitaire H-TVA à l'item 2.4 (Remplacement des câbles (Câble 3x70 mm²+54 et Câble 3x35 mm²+54) en fourniture et pose) de 200 000 francs CFA le Kilomètre (km), qui ne respecte pas la normalité de la structure des prix : il s'agit d'une fausse facturation (cf. décret 2017-049 en son article 177).		
CELTIC-BF		Min : 12 451 950 Max : 46 011 150	normalité de la structure des prix : il s'agit d'une fausse facturation (cf. décret 2017- 049 en son article 177).		
ACIFED Sarl	Min: 13 682 100 Max: 45 235 300		Non conforme : Le soumissionnaire a fourni une liste de matériels exigés mais non notariée.		
Lot 2 : Maintenance	e, réhabilitation et	réalisation de br	anchements dans les systèmes électriques de quinze (15) mini réseaux isolés		
STGE-Sarl	Min : 14 118 700 Max : 49 624 900		Non conforme: Les prix unitaires H-TVA proposés aux items 2.4 (Remplacement des câbles (Câble 3x70 mm²+54 et Câble 3x35 mm²+54) en fourniture et pose) de 20 000 francs CFA le Kilomètre (km), ne respecte pas la normalité de la structure des prix: il s'agit d'une fausse facturation (cf. décret 2017-049 en son article 177).		
ALTERNATIVE ECO SERVICES Sari	Min: 21 316 754 Max: 48 657 445	Min: 21 316 754 Max: 48 657 445	Conforme		
SAGEO Sarl	Min: 12 445 460	Min: 12 445 460	Non conforme: Le prix unitaire H-TVA proposé à l'item 2.4 (Remplacement des câbles (Câble 3x70 mm²+54 et Câble 3x35 mm²+54) en fourniture et pose) de 100 000 francs CFA le Kilomètre (km), ne respecte pas la normalité de la structure des prix: il s'agit d'une fausse facturation (cf. décret 2017-049 en son article 177).		
CELTIC-BF		Max : 46 524 450	Non conforme: Le prix unitaire H-TVA proposé à l'item 2.4 (Remplacement des câbles (Câble 3x70 mm²+54 et Câble 3x35 mm²+54) en fourniture et pose) de 200 000 francs CFA le Kilomètre (km), ne respecte pas la normalité de la structure des prix: il s'agit d'une fausse facturation (cf. décret 2017-049 en son article 177).		
ACIFED Sarl	Min: 20 962 110 Max: 45 419 380	-	Le soumissionnaire a fourni une liste de matériels exigés mais non notariée. Non conforme		
			CES Sarl pour un montant minimum de quatorze millions sept cent soixante-dix-		
ATTRIBUTAIRES :	cent quatr Lot 2 : ALTERNA cent cinqu	e-vingt-cinq mille TIVE ECO SERVI uante-quatre (21	79 500) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-trois millions sept trois cent quatre-vingt-cinq (43 785 385) francs CFA TTC; CES Sarl pour un montant minimum de vingt-un millions trois cent seize mille sept 316 754) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-huit millions six uatre cent quarante-cinq (48 657 445) francs CFA TTC.		



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DES CASCADES

Résultats provisoires de l'Avis à manifestation d'intérêt complémentaire N° 002/DS-Sindou FICHE DE SYNTHESE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DU DISTRICT SANITAIRE DE SINDOU 2024 Référence de la publication de l'avis : quotidien n°3873 du mardi 07 mai 2024 - Date limite de dépôt des plis : mardi 14 mai 2024 - Délibération : vendredi 17 mai 2024 - Nombre de lots: 02 - Nombre de plis reçus pour tous les lots: 06 - Commission restreint: Gestionnaire de crédit (01), Service bénéficiaire (02).

N°	° Nom commercial Responsable		N° IFU	N° RCCM	Nature de la Structure	Adresse	Date de création
			FOURNITUE	RES ET EQUIPEMENTS			
				ricité, et plomberie sanita			
1	FATIM PRESTATION	FATOUMATA KALGA	00136149D	BFBFR2020A091	PM	72 25 93 92	2020
2	MAIGA MULTI SERVICES	MOUSSA MAIGA	00173082Y	BFBFR2022A00021	PM	70 12 08 44 75 99 87 67	2022
3	I.comrn	DAO Al-Aziz	00131141K	BFOUA2020B0366	PM	78 37 02 56	2020
4	DOLSON SERVICES SARL	ABDOULAYE RABO	00214901D	BFBFR01 2023B1300514	PM	60 80 50 65	2023
5	EXACT-CONSULT SARL	SORY Brahima		BFBFR2021B0156	PM	77 07 58 32	2021
6	Sory Store	Brahima SORY	00159095U	BFBFR2021A150	PM	78 31 04 95/ 77 07 58 32/ 69 65 04 09	2021
7	IGOUELE KADIDIATOU SORY	IGOUELE KA DIDIATOU SORY	00199198K	BF-BFR-01-2023-A10- 00335	PM	78 60 02 19/ 74 39 59 14/ 57 77 58 66	2023
8	SORY AFRIQUE AVENIR	SORY PELE	00004605J	BF- BFR-2014 M 207	PM	70 25 76 61	2014
			Lot 2 : A	utres achats de bien			
1		FATOUMATA KALGA	00136149D	BFBFR2020A091	PM	72 25 93 92	2020
2	MAIGA MULTI SERVICES	MOUSSA MAIGA	00173082Y	BFBFR2022A00021	PM	70 12 08 44 75 99 87 67	2022
3	DOLSON SERVICES SARL	ABDOULAYE RABO	00214901D	BFBFR01 2023B1300514	PM	60 80 50 65	2023
4	I.comrn	DAO Al-Aziz	00131141K	BFOUA2020B0366	PM	78 37 02 56	2020
5	Sory Store	Brahima SORY	00159095U	BFBFR2021A150	PM	78 31 04 95 77 07 58 32 69 65 04 09	2021
6	IGOUELE KADIDIATOU SORY	IGOUELE KADIDIATOU SORY	00199198K	BF-BFR-01-2023-A10- 00335	PM	78 60 02 19 74 39 59 14 57 77 58 66	2023
7	EXACT-CONSULT SARL	SORY Brahima		BFBFR2021B0156	PM	77 07 58 32	2021
8	SORY AFRIQUE AVENIR	SORY PELE	00004605J	BF- BFR-2014 M 207	PM	70 25 76 61	2014

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Manifestation N°2024-01/ RBMH/ PBNW/ CTSL/M/ SG du 15 juillet 2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de emandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Tansila au cours de l'année 2024 Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°3928 du 23 juillet 2024 - Date limite de dépôt des plis : 29/07/2024

Date d'ouverture : 31/07/2024 - Nombre de plis reçus : 014 - Nombre de soumissionnaires retenus : 30

No. Source No. N		Date d'ouverture : 31/07/2024 - Nombre de plis reçus : 014 - Nombre de soumissionnaires retenus : 30					
1 ZOUNTO SERVICE Sarl BFOUA2021B9161 00164059A 78 60 17 37 RETENU 2 FASO'S WOMEN BF 8BD 2021 A 0889 00160090C 78 68 55 06 RETENU 77 24 86 83 RETENU 78 60 015 93 RETENU 78 90 015 RET	N°	Soumissionnaires	N° RCCM	N° IFU	Téléphone	Observations	
2001 3 3 3 3 3 3 3 3 3		LOT 1 : FOU	IRNITURE ET EQUIPEMENT	ı	70.00.47.07		
ASO'S WOMEN	1	ZOUNTO SERVICE Sarl	BFOUA2021B9161	00164059A		RETENU	
## RETENU ## RAYIM SERVICES	2	FASO'S WOMEN	BF BBD 2021 A 0889	00160090G		RETENU	
## RAYIM SERVICES BF KDG 2021 A 054 00152718C 70 050 24							
National Control Con	3	ENTREPRISE WEBSmart Services	BF KDG 2021 M 141	00153971 V	72 48 48 46	RETENU	
Note	4	RAYIM SERVICES	BF KDG 2021 A 054	00152718C		RETENU	
0 PYCS-STG) BF ADG 01 2023 M 100-03230 00191998 N 24 79 95 12 RETENU RETENU 6 ENTREPRISE KAROU BF BBD 01 20224 A 10-00230 000722318N 74 91 48 18 RETENU 9 SOPECO SERVICE BF BBD 01 20224 A 10-00123 00223545 75 91 01 08 RETENU 10 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 71 77 76 51 72 64 67 7 77 76 51 72 64 67 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77	5	SOCIETE SOPHIE FILS	BF KDG 2020 A 039	00135136S		RETENU	
SEMERAND BF BRD 01 2024 A 10 00123 00273545 76 17 28 71 RETENU 75 91 01 08	6		BF KDG 01 2023 M 00133	00191399R		RETENU	
9 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 79 10 10 8 RETENU 10 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 71 52 6	7	AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S)	BF BBD 01 2024 A 10-00230	00072918N		RETENU	
DOLBANE MULTI SERVICE	8	ENTREPRISE KAROU	BF BFR 2022 A 00093	00176345U	76 71 28 71	RETENU	
BEBLO 1 2021 A TO-00211 00223952W 71 52 64 67 RETENU	9	SOPECO SERVICE	BF BBD 01 2024 A 10 00123	00223545		RETENU	
11 BIDEME Ingenierie	10	DOLBANE MULTI SERVICE	BF BBD 01 2021 A 10-00211	00223552W		RETENU	
12 KM DISTRIBUTION ET NEGOCE BF-OUA 2022 B 3848 00177362V 61 57 54 58 RETENU 13 MS CONSTRUCTION BF BBD 01 2023-B12-02669 00220903S 20 96 40 98 RETENU 14 ETABLISSEMENT ARAHMA (SANOUSSA MAIGA) BF BBD 2016 A 1807 00083222N 73 08 08 42 RETENU 15 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2023 A 10-1889 00214861 K 76 47 77 3 89 RETENU 15 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2023 A 10-1889 00214861 K 76 47 77 3 89 RETENU 16 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 99 14 61 RETENU 17 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 99 14 61 RETENU 18 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10-00230 0022354S 75 91 01 08 RETENU 19 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2024 A 10-00231 0022354S 75 91 01 08 RETENU 19 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2024 A 10-00231 0022354S 76 17 28 71 RETENU 19 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2024 A 10-00231 00223552W 715 64 65 75 91 01 08 RETENU 19 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2022 B 3848 00177362V 66 71 53 12 RETENU 66 71 53 12 RETENU 67 54 58 20 96 40 98 RETENU 75 75 64 85 20 96 40 98 RETENU RETEN	11	BIDEME ingénierie	BF BBD 01 2022 B 132039	00193903M		RETENU	
SPEBD 01 2023-B12-02669 00220903S 20 96 40 98 RETENU	12	KM DISTRIBUTION ET NEGOCE	BF OUA 2022 B 3848	00177362V		RETENU	
ETABLISSEMENT ARAFIMA (SANOUSSA MAIGA) BF BBD 2016 A 1807 00083222N 76 30 80 94 RETENU	13	MS CONSTRUCTION	BF BBD 01 2023-B12- 02669	00220903S		RETENU	
1 GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE BF BBD 01 2023 A10-1889 00214861 K 70 21 50 33 76 47 73 89 89 17 49 41 46 61 RETENU 76 47 73 89 89 18 80 12 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU 76 47 73 89 89 18 80 19 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU 76 71 28 71 RETENU 76 17 28 71 RETENU 76 18 RETENU 76	14	ETABLISSEMENT ARAHMA (SANOUSSA MAIGA)	BF BBD 2016 A 1807	00083222N		RETENU	
AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S) BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU		LOT 2 :	SERVICES COURANTS				
Settle	1	GARAGE MECANIQUE NOUVEAU FARICE	BF BBD 01 2023 A10-1889	00214861 K		RETENU	
SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 75 91 01 08 RETENU	2	AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S)	BF BBD 01 2024 A 10-00230	00072918N	74 94 14 61	RETENU	
## SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 75 91 01 08 RETENU	3	ENTREPRISE KAROU	BF BFR 2022 A 00093	00176345U		RETENU	
STEED STEE	4	SOPECO SERVICE	BF BBD 01 2024 A 10 00123	00223545		RETENU	
6 KM DISTRIBUTION ET NEGOCE BF OUA 2022 B 3848 00177362V 61 57 54 58 RETENU 7 MS CONSTRUCTION BF BBD 01 2023-B12- 02669 00220903S 61 57 54 58 20 96 40 98 RETENU 8 ETABLISSEMENT ARAHMA (SANOUSSA MAIGA) BF BBD 2016 A 1807 00083222N 73 08 08 42 76 30 80 94 RETENU LOT 3 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES 1 CONSULTANT INDIVIDUEL BF KDG 2020 A 130 00137154J 70 96 24 87 78 96 24 87 78 96 24 87 78 96 24 87 RETENU 2 BIDEME ingénierie BF BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 75 97 87 82 RETENU 4 EGTM-KF BF KDG 2022 A 0188 00178608M 70 96 24 87 78 80 24 87 78 80 24 87 RETENU 2 AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S) BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU 3 ENTREPRISE KAROU BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 75 91 01 08 RETENU 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 25 64 67 RETENU 6 BIDEME ingénierie BF BB	5	DOLBANE MULTI SERVICE	BF BBD 01 2021 A 10-00211	00223552W		RETENU	
## BBD 01 2023-B12-02669 002209035 20 96 40 98 RETENU ## RETE	6	KM DISTRIBUTION ET NEGOCE	BF OUA 2022 B 3848	00177362V		RETENU	
STABLISSEMENT ARAHMA (SANOUSSA MAIGA) BF BBD 2016 A 1807 00083222N 76 30 80 94 RETENU	7	MS CONSTRUCTION	BF BBD 01 2023-B12- 02669	00220903S		RETENU	
1 CONSULTANT INDIVIDUEL BF KDG 2020 A 130 00137154J 70 96 24 87 78 96 24 87 2 BIDEME ingénierie BF BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 75 97 87 82 LOT 4: TRAVAUX 1 EGTM-KF BF KDG 2022 A 0188 00178608M 70 96 24 87 78 96 24 87 2 AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S) BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU 3 ENTREPRISE KAROU BF BFR 2022 A 00093 00176345U 76 71 28 71 RETENU 4 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 75 91 01 08 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 6 BIDEME ingénierie BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 RETENU	8	ETABLISSEMENT ARAHMA (SANOUSSA MAIGA)	BF BBD 2016 A 1807	00083222N		RETENU	
BIDEME ingénierie BF BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 75 97 87 82 RETENU		LOT 3 : PRES	TATIONS INTELLECTUELLES				
Dote	1	CONSULTANT INDIVIDUEL	BF KDG 2020 A 130	00137154J		RETENU	
1 EGTM-KF BF KDG 2022 A 0188 00178608M 70 96 24 87 78 96 24 87 78 96 24 87 RETENU 2 AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S) BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU 3 ENTREPRISE KAROU BF BFR 2022 A 00093 00176345U 76 71 28 71 RETENU 4 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 02 63 22 63 75 91 01 08 RETENU 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 RETENU 6 BIDEME ingénierie BE BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 71 86 74 97 85 74 77 76 75 71 71 86 97 74 97 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75 75	2	BIDEME ingénierie	BF BBD 01 2022 B 132039	00193903M		RETENU	
1 EGTM-KF BF KDG 2022 A 0188 00178608M 78 96 24 87 RETENU 2 AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S) BF BBD 01 2024 A 10-00230 00072918N 74 94 14 61 RETENU 3 ENTREPRISE KAROU BF BFR 2022 A 00093 00176345U 76 71 28 71 RETENU 4 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 02 63 22 63 75 91 01 08 RETENU 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 RETENU 6 BIDEME ingénierie BE BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 71 86 97 49 RETENU		L	OT 4 : TRAVAUX				
3 ENTREPRISE KAROU BF BFR 2022 A 00093 00176345U 76 71 28 71 RETENU 4 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 75 91 01 08 RETENU 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 RETENU 6 BIDEME ingénierie BE BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 RETENU	1	EGTM-KF	BF KDG 2022 A 0188	00178608M		RETENU	
4 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 02 63 22 63 75 91 01 08 RETENU 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 RETENU 6 BIDEME ingénierie BE BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 RETENU	2	AFRICAN SUPPLIES AND SERVI (ASA'S)	BF BBD 01 2024 A 10-00230	00072918N	74 94 14 61	RETENU	
4 SOPECO SERVICE BF BBD 01 2024 A 10 00123 00223545 75 91 01 08 RETENU 5 DOLBANE MULTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 74 77 76 51 71 52 64 67 RETENU 6 BIDEME ingénierie BBD 01 2022 B 132039 00193903M 71 86 97 49 RETENU	3	ENTREPRISE KAROU	BF BFR 2022 A 00093	00176345U		RETENU	
5 DOLBANE MOLTI SERVICE BF BBD 01 2021 A 10-00211 00223552W 71 52 64 67 RETENU	4	SOPECO SERVICE	BF BBD 01 2024 A 10 00123	00223545		RETENU	
6 IBIDEME INGONERIA IRELENIT	5	DOLBANE MULTI SERVICE	BF BBD 01 2021 A 10-00211	00223552W		RETENU	
	6	BIDEME ingénierie	BF BBD 01 2022 B 132039	00193903M		RETENU	

REGION DU CENTRE

RESULTATS PROVISOIRES DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2024-01/CO/ARRDT N°01/M/SFBC

Rectificatif lie a une erreur sur le montant ttc d'un soumissionnaire

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE L'ARRONDISSEMENT N°01 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU - Financement : Budget Communal/ Arrondissement n°01 gestion 2024

Publication de l'avis : Quotidien des marchés Publics N°3943 du Mardi 13 Août 2024 Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : vendredi 23 Août 2024

<u>LOT2 :</u> Travaux de réhabilitation du bloc pédagogique 2 de l[']école Bilingue SAMANDIN "B" dans l'arrondissement n°01 de la Commune de Ouagadougou

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montant lu publiquement en F.CFA	Montant corrigé en F.CFA	Rang	Observations E = 28 000 000 TTC P = 23 205 932 TTC M = 26 082 373 TTC; Seuil minimum= 0,85 M = 22 170 017 TTC
01	EGHTP	RAS	24 527 574 F CFA TTC	24 405 232 F CFA TTC	2 ^e	Offre conforme
02	SWB	RAS	19 814 922 F CFA HTVA 23 381 608 F CFA HTVA	19 814 922 F CFA HTVA 23 381 608 F CFA TTC	1 ^{er}	Offre Conforme
03	ENAK-SARL	RAS	21 830 956 F CFA TTC	21 830 956 F CFA TTC	-	Offre non conforme Offre anormalement basse car inférieure au seuil minimum de 22 170 017 F CFA TTC

Attributaire : SOCIETE WENDTOIN BULDERS (SWB) pour un montant de vingt-trois millions trois cent quatre-vingt-un mille six cent huit (23 381 608) FCFA TTC avec un délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.

Demande de prix N°2024-08/RCEN/CRC/SG/PRM du 11 juillet 2024 portant travaux de construction d'un hangar sécurisé, plus une quérite au profit de la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou

Nombre de plis reçus :08 - Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°3939 du mercredi 07 aout 2024

Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 16 août 2024

Budget prévisionnel (E) = 102 998 000 TTC

Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 86 480 551 TTC

Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 96 391 020 TTC

Borne inférieure: 81 932 367 TTC Borne supérieure : 110 849 673 TTC

Financement : Budget du Conseil Régional du Centre, Gestion 2024

Lot unique : Travaux de construction d'un hangar sécurisé, plus une guérite au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou

		Montant lu		Montant corrigé			
N°	Montants Soumissionnaires	HTVA	ттс	HTVA	TTC	Observations	Rang
01	GROUPEMENT IKRA Sarl/ELOMA Sarl	72 082 550	85 057 409	72 082 550	85 057 409	Conforme	2 ^{ème}
02	BASSIBIRI Sarl	-	84 036 320	-	84 036 320	Conforme	1 ^{er}
03	AGRIDI Sarl	-	94 754 950	-	95 285 950	Conforme Erreur de calcul : Item 5.1.4 : Guérite non facturée : Une moyenne de +450 000 calculée en fonction des propositions des autres soumissionnaires et ajoutée à la proposition initiale, soit une variation de +0,05%	6 ^{ème}
04	ENAK Sarl	-	86 370 584		86 370 584	Conforme	4 ^{ème}
05	SHAFI Sarl	68 963 020	81 376 364	63 473 060	74 898 211	Non conforme (Offre anormalement basse) Erreur de calcul : Item 1.1.2 : 6000 sur le devis et 600 sur le bordereau des prix unitaires ; Item 1.2.3 : 110 000 sur le devis et 100 000 sur le bordereau ; Erreur de sous total 2.4 et total 2 revêtements Erreur de sommation ligne 5.4.5 ; Annexe ligne 1.1.5 : 5000 sur le devis et 3000 sur le bordereau ; Une diminution de 6 478 153 FCFA HTVA soit une variation de -8,64%.	Non classé
06	EOSIF	-	95 052 251		93 423 792	Conforme Erreur de calcul : Guérite : correction en tenant compte du bordereau des prix unitaires : - ligne :1.3.10 : 125 000 sur le bordereau au lieu de 225 000 ; - Annexe ligne 3.1.2 : 110 000 sur le bordereau au lieu de 1 100 000 ; Une diminution de 1 628 459 FCFA HTVA soit une variation de -1,74%.	5 ^{ème}
07	PRO SERVICE International Sarl	81 885 819	96 625 266	73 128 468	86 291 593	Conforme Erreur de calcul : Abri : Erreur de sommation : Ligne III : 3.1 : Peinture et vernis : Double facturation : (8 757 350) considéré 2 fois.	3 ^{ème}

					Une diminution de 10 333 673 FCFA HTVA soit une variation de -11,97%				
08	SOCIETE SEYDOU BULDING -	84 315 145	-	116 918 545	Non conforme (Offre anormalement élevée) Erreur de calcul : Dévis abris: Omission de l'item 2.3.1: (200 000X3,6) =720 000 HTVA; Omission de l'item 3.1.3 considéré par le soumissionnaire comme étant le 4.3 (345 000X78) =26 910 000 Une augmentation de 27 630 000 HTVA soit une variation de +27,88%	Non classé			
Αī	TRIBUTAIRE PROVISOIRE		BASSIBIRI Sarl pour un montant de Quatre vingt quatre millions trente six mille trois cent vingt (84 036 320) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

Appel d'offres ouvert accélère N°2024-01/RCEN/PKAD/CR-KSG /M/PRM portant travaux de construction et de réhabilitation de boutiques de rue au profit de la commune de Komsilga, reparti en deux (02) lots

Date d'ouverture des plis reçus : 21 août 2024- Date de délibération :26 août 2024

Nombre de plis reçus : lot 1 : 03 plis ; lot 2 : 03 plis - Publication de l'avis : revue des marchés publics N°3939 du mercredi 07 août 2024 Référence de la convocation de la CCAM : N°2024 -026 /RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM du 16 août 2024

Financement : Budget Communal (ressources propres +FMDL) gestion 2024

	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC							
Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	IMontant III	ontant lu Montant F corrigé		Observations				
lot 1 : travaux de réhabilitation du centre culturel de Kienfangué et de boutique de rue à Garghin;										
H2S SERVICES	23 405 376	23 405 376	27 618 343	27 618 343	1 ^{er}	Conforme				
TENDAOGO INTER Sarl	24 106 984	-	28 446 241	-	NC	Non recevable : engagement à respecter le Code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique non fourni				
ETS NAMALGUE	24 361 206	24 361 206	28 746 223	28 746 223	2 ^{ème}	Conforme				

ATTRIBUTAIRE: H2S SERVICES pour un montant de vingt-sept millions deux cent quinze mille quatre cent quarante un (27 215 441)F CFA HTVA soit trente-deux millions cent quatorze mille deux cent vingt(32 114 220) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante(60) jours après activation des postes pour mémoire(PM) suivants :

-bloc de 12 boutiques : poste I.2.2(450 000 Fx1) ; poste I.4.1(1000FX415,44) ; poste I.4.2(1000FX415,44) ; poste I.4.3(1000FX76,32) ; poste I.4.4(1000FX198,64).

-Bloc de cinq (05) boutiques : poste III.3.1(5000FX131,15). -Bloc 2 de six (06) boutiques : poste IV.3.1(5000Fx149,175). -Bloc de sept (07) boutiques : poste V.3.1(5000FX170,52).

lot2 : Construction de cinquante(50) boutiques de rue dans la commune de Komsilga

	iotz: Ochoti dotion de omquante (ob) bodiques de rue dans la commune de remisinga										
GROUPEMENT SOCIETE TISSA Sarl/DATIEBA- SARL	126 237 850	1	148 960 663	1	NC	Non recevable : le bénéficiaire de la garantie de soumission est la commune de Diapangou					
ENTREPRISE TASSERE et FRERES (ETF)Sarl	126 028 000	126 128 000	148 713 040	148 713 040	1 ^{er}	Conforme					
TENDAOGO INTER Sarl	110 833 300	-	130 783 294		NC	Non recevable : Offre non exhaustive pour absence de certification de chiffres d'affaires et engagement à respecter le Code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique.					

ATTRIBUTAIRE: ENTREPRISE TASSERE ET FRERES(ETF) Sarl pour un montant de cent vingt-six millions vingt-huit mille (126 028 000) F CFA HTVA soit cent quarante-huit millions sept cent treize mille quarante (148 713 040) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

DEMANDE DE PRIX N°2024-11/CTGD/M/SG/PRM DU 19/07/2024 relative à l'éclairage public dans de la commune Tanghin Dassouri Financement : Budget communal, gestion 2024.

Publication de l'avis : quotidien des Marchés Publics N°3941 du vendredi 09 Août 2024 Date de dépouillement : 09 aout 2024 - Nombre de plis : neuf (09)

Contrôle :

0,85M= 78 906 010 TTC - 1,15M= 106 755 190 TTC Montant de l'enveloppe financière : 95 000 000

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
Soumissionnaires	HTVA	HTVA TTC		HTVA TTC		Observations
ITAOUA SERVICES INTERNATIONAL SARL		86 326 500		-	Non classé	Non conforme *Personnel: -Diplôme du conducteur des travaux BOUGMA Ismaël non joint (diplôme de NIGNAN Florent Xavier fourni sans CV); - Cv du topographe Zongo R Juliette non cohérent (Poste: chef de chantier; emploi tenu: topographe; présence avec l'employeur actuel: d'août 2018 à nos jours en tant que électricien en contradiction avec l'attestation de travail

					qui lui est délivrée en tant que topographe pour compter du 12 /10/2019); -CV des deux (02) électriciens non cohérent (pas de précision sur l'emploi et le poste tenu en tant que technicien) *Lampe -Durée d'éclairage proposée 5 minutes au lieu de 5-10 secondes demandéeChoix non opéré sur les points 13, 18,19 et 20 au niveau de la lampe. *Batterie - point2 : capacité de la batterie proposée 60AH inferieure à ce qui est demandée soit minimum 100AHChoix non opéré sur le point 8 au niveau de la batterie *Module solaire -Choix non opéré sur les points 2 et 9 du panneau solaire *Ie régulateur -Choix non opéré au point 10 du régulateur *Ie Mât -Choix non opéré au point 6 du mat
HTGS	61 542 500	72 620 150	61 542 500	68 118 350	Non conforme *Personnel -le Conducteur des travaux : aucune expérience spécifique dans les travaux similaire en tant que conducteur des travaux (les travaux réalisés sont des études en tant que électricien/consultant) ; non-respect du modele de CV (poste et emploi tenu renseigné en tant que ingénieur et non conducteur de travaux, et les taches ont été renseignées à la place de la qualification professionnellele Chef de chantier : aucune expérience spécifique dans les travaux similaire en tant que chef de chantier (1/2 projet similaire réalisé en tant que électricien dans la période de 2020 à nos jours) ; non-respect du modele de CV (poste et emploi tenu renseigné en tant que technicien et non chef de chantier, et les taches ont été renseignées à la place de la qualification professionnellele topographe : non-respect du modele de CV (les taches renseignées à la place de la qualification professionnelle.) -Les électriciens : non-respect du modele de CV (les taches ont été renseignées à la place de la qualification professionnelle.) *Lampe -Ni image, ni commentaire et précision sur le circuit et matrice de la lampe (point 2) ; - Efficacité LED fournie 170ml/watt inferieure au minimum demandé (195ml/watt) ; - Choix non opéré au point 8,10 ,21 et 23 de la lampe ; - pas d'image pour le nombre de mini ampoule LED -pas de présentation de la lampe 8 yeux ; - Pas de plaque signalétique indiquant le type, la puissance, la marquee de sortie d'usine; *Batterie - capacité de stockage de la batterie proposée 72AH inférieure au minimum demandée (100AH) - choix non opéré au point 10 de la batterie (durée de vie) ; *module solaire - Choix non opéré au point 2 du panneau

					solaire -point 4. Tension d'alimentation maximum propose 15.2 inferieur à celle demandée (17.9) -Pas de plaque signalétique indiquant le type, la puissance, la marquee de sortie d'usine; *Mât -Choix non opéré au point 2 et 5 - Absence de prospectus sur le mât indiquant clairement les caractéristiques demandées *Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification).
SODIKAD	74 030 000			Non classé	*Facturation de la TVA aux items exemptés par la TVA. variation -6,20% Non conforme *Personnel -CV du personnel non sincère et similaire aux CV du personnel d'une autre structure soumissionnaire de la présente demande de prix (le personnel proposé prétend, chacun en ce qui le concerne, avoir exécuté les mêmes travaux à la même période et au même poste occupé par le personnel du soumissionnaire LEADER ET SERVICE) - Absence de projets conformes justifiant l'expérience technique du personnel dans la période requise les certificats de travail produits pour le personnel manque du réalisme (en effet, ils ont été établis et attestés par le directeur de EKRAF MULTI SERVICES mais avec des entêtes ou enseigne d'une autre structure : PENGR WEND BUSNESS CENTER SARL) - Collusion d'entreprise : offre similaire à l'offre de LEADER ET SERVICE *Spécification Technique : Choix non opéré au point 8, 20 et 23 de la lampe -Pas de commentaire ou de précision au point 2 de la lampe -Choix non opéré au point 11 du panneau solaire -Choix non opéré au point 8 du câble -Choix non opéré au point 8 du câble -Choix non opéré au point 3 et 6 du massif d'ouvrage Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification).
LEADER ET SERVICES		79 376 000	78 993 000	Non classé	Non conforme *Personnel -CV du personnel non sincère et similaire aux CV du personnel d'une autre structure soumissionnaire de la présente demande de prix (le personnel proposé prétend, chacun en ce qui le concerne, avoir exécuté les mêmes travaux à la même période et au même poste occupé par le personnel du soumissionnaire SODIKAD) - Absence de projets conformes justifiant l'expérience technique du personnel dans la période requise les certificats de travail produits pour le personnel manque du réalisme (en effet, ils ont été établis et attestés par le directeur de EKRAF MULTI SERVICES mais avec des entêtes ou enseigne d'une autre structure : PENGR WEND BUSNESS CENTER SARL) - Collusion d'entreprise : offre similaire à l'offre de SODIKAD *Spécification Technique :

					Choix non opéré au point 8,20 et 23 de la lampe -Pas de commentaire ou de précision au point 2 de la lampe -Choix non opéré au point 11 du panneau solaire -Choix non opéré au point 2 du mat -Choix non opéré au point 8 du câble -Choix non opéré au point 3et 6 du massif d'ouvrage Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification). * item 3 du devis : montant en lettre 80 000 FCFA et montant en chiffre 85 000 FCFA; variation 0,48%
ELECTRI CITY SARL	79 380 000			Non classé	Non Conforme *Lampe -Ni image, ni commentaire et précision sur le circuit et matrice de la lampe (point 2); -Choix non opéré au point 10 et 23 de la lampe -Absence d'images présentant les mini- ampoules LED point 21 et 22 -Absence d'images illustrant les lampes allumées en temps de brouillard -Pas de prospectus de la lampe 8 yeux -Pas de plaque signalétique indiquant le type, la puissance, la marquee de sortie d'usine (point 27). *Batterie -pas de prospectus ni d'image ni plaque signalétique la spécification sur la batterie au point 10 *Module solaire - Pas de plaque signalétique indiquant le type, la puissance, la marque de sortie d'usine (point 6) *Le Mât -Absence d'images de l'unité de mesure de l'épaisseur pour le mat et la platine (point 3 et 6) -Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification).
ACOM CITY		89 576 500	-	1er	Conforme
PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGIE NOUVELLE	82 662 500		81 009 250	Non classé	Non conforme *Personnel -CV incohérent de l'électricienne LANKOANDE Larba Pélagie (poste : électricienne ; emploi tenu : ouvrier spécialisée topographie ; expérience technique justifiée en tant que ouvrier spécialisé et non électricien en contradiction avec le poste sur le cv); -CV incohérent de l'électricien SAWADOGO Wendinda Ignace (poste : électricien ; emploi tenu : ouvrier spécialisée topographie ; expérience technique justifiée en tant que ouvrier spécialisée topographie ; expérience technique justifiée en tant que ouvrier spécialisée et non électricien en contradiction avec le poste sur le cv) *Lampe -Ni image, ni commentaire et précision sur le circuit et matrice de la lampe (point 2); -choix non opéré sur les points 3 ; 5 ; 6 ; 8 ; 10 ; 19 et 20 *Batterie -choix non opéré sur les points 2 ; 7 ; 8 et 11 - Pas de plaque signalétique indiquant le type, la puissance, la marque de sortie

					d'usine (point 6)
					d usine (point o) *le Mât -choix non opéré sur les points 2 ; 5 ; 7 ; 8 ; 10 et 13 -Absence d'images de l'unité de mesure de l'épaisseur pour le mat et la platine (point 3 et 6) *Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification). *ASF fourni après complément de pièces, invalide (cf. : lettre de complément S/N reçu le16/08/2024) * variation due au rabais de 2% accordé
ACIFEB SARL		81 125 000	71 531 000	Non classé	Non Conforme *lettre de soumission non adressée *Personnel - Expérience technique du personnel justifié au cours de la période requise insuffisante: un (1) sur deux (02) demandés (seul le projet de 2023)CV du personnel incohérent: le nombre d'année avec le présent employeur étant de 6 à 7 ans bien que l'entreprise existe il ya moins de 6 ans (cf. : année d'enregistrement 2020 du formulaire de renseignement) - diplôme du chef de chantier non probant -Choix non opéré dans les spécifications techniques *Lampe -Ni image, ni commentaire et précision sur le circuit et matrice de la lampe (point 2); -choix non opéré sur les points 3; 5; 6; 8; 10; 19 et 20 *Batterie -choix non opéré sur les points 2; 3; 4; 11Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification). *Facturation de la TVA aux items exemptés par la TVA. variation -11,83%
ACTES INTERNATIONAL SARL	66 785 000				Non conforme *Personnel -CV du personnel incohérent : Emploi tenu gérant pour tout le personnel en contradiction avec leur poste respectif. *Lampe -Choix non opéré au point 3, 10, 19,22, 25 et 26 de la lampe *Batterie - Aucune plaque signalétique proposée de la lampe, ni du panneau et de la batterie - Absence d'images illustrant les lampes allumées en temps de brouillard *le Mât -Choix non opéré au point 7 -Autorisation du fabricant non jointe (confère point A du formulaire de qualification). g cent (89 576 500) francs CFA TTC

« ACOM CITY » pour un montant de quatre-vingt-neuf millions cinq cent soixante-seize mille cinq cent (89 576 500) francs CFA TTC avec un delai d'excution de soixante (60) jours

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2024-03/CO/ARRDT N°3/M/CAB/PRM Travaux d'entretien courant de routes en terre au profit de l'Arrondissement n°3

Financement : Budget 2024 de l'Arrondissement n°3- Publication : Quotidien des marchés N°3947 du 19 août 2024 Date de dépouillement : Mardi 27 août 2024 - Date de délibération : Mardi 27 août 2024

Date de depouillement : Mardi 27 aout 2024 - Date de deliberation : Mardi 27 aout 2 M = 0.4P + 0.6E

E = 55 000 000 F CFA TTC P = 42 843 735 F CFA TTC
M= 50 137 494 F CFA TTC AB = 42 616 870 F CFA TTC

AE = 57 658 118.1 F CFA TTC

				et TTC			
GROUPE YOUNGO SARL	Recevable	Conforme	36 100 000 HTVA 42 598 000 TTC	36 128 000 HTVA 42 631 040 TTC	Qualifié	1er	Offre conforme et qualifiée : -Erreur sur le bordereau de prix, incohérence entre le montant en chiffre et en lettre item III.4 lire 220 au lieu de 210. Taux de variation 0,0077%
SOCIETE SEYDOU BULDING	Recevable	Non Conforme	37 671 000 HTVA 44 427 780 TTC	21 650 000 HTVA 25 547 000 TTC	Non classée		Offre écartée : -l'expérience générale, base CV, est inférieur à ce qui est requis ; -correction du bordereau de prix avec la désactivation des PM activés. Taux de variation - 42.49% -Absences de pièces administratives ;
AEH NEGOS	Recevable	Conforme	37 650 000 HTVA 44 427 000 TTC	RAS	Qualifiée	3e	Conforme et Qualifiée
SBT2I	Recevable	Non Conforme	36 240 000 HTVA 42 763 000 TTC	RAS	Non classée		Offre écartée: -CV et CNIB du chef de chantier non probantsle planning d'exécution des travaux supérieur au délai des travaux et non exhaustifAbsences de pièces administratives.
JAKO	Recevable	Non Conforme	37 550 000 HTVA 44 309 000 TTC	RAS	Non classée		Offre écartée : -L'expérience générale des employés, base CV, est non probanteAbsence de pièces administratives
PGS SARL	Recevable	Non Conforme	38 200 000 HTVA 45 076 000 TTC	RAS	Non classée		Offre écartée: -erreur sur le montant de la garantie de soumission, au lieu de 598 500F lire 598 000F; -la configuration des CV ne permet pas d'apprécier l'expérience spécifique requise. Absences de pièces administratives
IGO SARL	Recevable	Non Conforme	41 500 000 HTVA 48 970 000 TTC	RAS	Non classée		Offre écartée : -Absence d'attestation de mise à disposition du matériel.
SHAFI SARL	Non Recevable	Non Conforme	38 160 000 HTVA 45 028 800 TTC	RAS	Non classée		Offre écartée : -l'expérience requise pour le personnel est non probantlettre de soumission est non recevable pour défaut d'adressage
SATURNE SARL	Recevable	Conforme	36 830 000 HTVA 43 459 400 TTC	RAS	Qualifiée	2 ^{èm}	Conforme et qualifiée
ULC	Recevable	Conforme	34 625 000 HTVA 40 857 500 TTC	RAS	Non classée		Conforme : -Offre anormalement basse
Attributaire		e-deux millio	ons six cent trente-				nille (36 128 000) F CFA HTVA TTC. Le délai d'exécution est

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-03/CTGD/M/SG/PRM pour la constitution d'une base complementaire de données des prestataires/fournisseurs de la commune de tanghin-dassouri au titre du budget communal gestion 2024

N° Nom de l'Entreprise Contacts Nature de la Prestation N° IFU Documents demandés

N°	Nom de l'Entreprise	Contacts	Nature de la Prestation	N° IFU	Documents demandés	Observations						
	FOURNITURES											
1	BADENIA SERVICES ET COM	56 36 78 56		00068721B	Fournis	Retenu						
2	IMPACT COMMUNICATION	70 61 72 23		00132000T	Fournis	Retenu						
3	LKMS	70 27 87 29		00197002Y	Fournis	Retenu						
4	NOURAT SERVICES SARL	72 00 08 56		00076621N	Fournis	Retenu						
5	EKBOUF	70 28 23 10		00062991X	Fournis	Retenu						
6	SLCGB SARL	78 52 94 24	Acquisition de	00037613N	Fournis	Retenu						
7	EKL	70 25 96 17	consommables pour le fonctionnement des	00000409K	Fournis	Retenu						
8	MADOUBA SERVICE	71 32 74 87		00154276W	Fournis	Retenu						
9	TRANIK MEDIK	71 10 86 74	CEBNF de la commune	00071675Y	Fournis	Retenu						

						1
10	POLEN SERVICES SARL	70 46 60 45		00180001T	Fournis	Retenu
11	FASO BOI MA SERVICE	65 40 25 05		-	Fournis	Retenu
12	FZ SERVICES SARL	76 60 80 95		00127483X	Fournis	Retenu
13	MOBAC	79-05-43-16		00073831E	Fournis	Retenu
14	ESIF YECHNOLOGIES	67 23 23 23		00056535E	Fournis	Retenu
15	ASTECH	64 00 00 63		00061283S	Fournis	Retenu
16	WAC	77 03 23 23		00161093E	Fournis	Retenu
17	KBC	70 67 60 28		00174957E	Fournis	Retenu
18	HAM-MA SERVICE	70 49 84 26		00174718G	Fournis	Retenu
19	PRO MAT SARL	70 24 00 00		00100420H	Fournis	Retenu
20	ELECTRI CITY	70 29 55 60		00112053B	Fournis	Retenu
21	SNM	73 53 50 50		00110251D	Fournis	Retenu
22	YOUM INTER BUSINESS	78 83 23 29		00135999A	Fournis	Retenu
	SARL					
23	SHT SARL	76 25 52 70		00174772K	Fournis	Retenu
24	CO GE COP	70 50 46 80		00101476A	Fournis	Retenu
25	BRICK'S SARL	78 14 21 81		00212536R	Fournis	Retenu
26	ABI	70 24 14 84		00023565M	Fournis	Retenu
27	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
28	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
29	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208756N	Fournis	Retenu
30	FAYMAN SERVICES	69 61 79 61		00130393P	Fournis	Retenu
31	BFCI	70 28 59 28		00045085J	Fournis	Retenu
32	ABB	70 22 15 57		00024800P	Fournis	Retenu
33	TRANSPORT BANGLEGA	60 20 82 20		-	Fournis	Retenu
<u> </u>	ET FILS SARL			000000000		
1	BADENIA SERVICES ET	56 36 78 56	Acquisition de	00068721B	Fournis	Retenu
	COM		consommables			
2	IMPACT COMMUNICATION	70 61 72 23	didactiques au profit des	00132000T	Fournis	Retenu
3	LKMS	70 27 87 29	écoles primaires de la	00197002Y	Fournis	Retenu
4	NOURAT SERVICES SARL	72 00 08 56	commune	00076621N	Fournis	Retenu
5	EKBOUF	70 28 23 10		00062991X	Fournis	Retenu
6	SLCGB SARL	78 52 94 24		00037613N	Fournis	Retenu
7	EKL	70 25 96 17		00000409K	Fournis	Retenu
8	MADOUBA SERVICE	71 32 74 87		00154276W	Fournis	Retenu
9	TRANIK MEDIK	71 10 86 74		00071675Y	Fournis	Retenu
10	POLEN SERVICES SARL	70 46 60 45		00180001T	Fournis	Retenu
11	FASO BOI MA SERVICE	65 40 25 05		-	Fournis	Retenu
12	FZ SERVICES SARL	79 79 79 16		00127483X	Fournis	Retenu
13	MOBAC	79-05-43-16		00073831E	Fournis	Retenu
14	ESIF YECHNOLOGIES	67 23 23 23		00056535E	Fournis	Retenu
15	KBC	70 67 60 28		00174957E	Fournis	Retenu
16	SODIKAD	70 20 28 15		00205710C	Fournis	Retenu
17	HAM-MA SERVICE	70 49 84 26		00174718G	Fournis	Retenu
18	PRO MAT SARL	70 24 00 00		00100420H	Fournis	Retenu
19	ELECTRI CITY	70 29 55 60		00112053B	Fournis	Retenu
20	SNM	73 53 50 50		00110251D	Fournis	Retenu
21	YOUM INTER BUSINESS	78 83 23 29		00135999A	Fournis	Retenu
	SARL			001		
22	SHT SARL	76 25 52 70		00174772K	Fournis	Retenu
23	CO GE COP	70 50 46 80		00101476A	Fournis	Retenu
24	BRICK'S SARL	78 14 21 81		00212536R	Fournis	Retenu
25	ABI	70 24 14 84		00023565M	Fournis	Retenu
26	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
27	BABS	73 22 80 84		00213 716A	Fournis	Retenu
28	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
29	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208756N	Fournis	Retenu
30	FAYMAN SERVICES	69 61 79 61		00130393	Fournis	Retenu
1	LKMS	70 27 87 29	Acquisition de véhicules	00197002Y	Non fournis	Non retenu
2	NOURAT SERVICES SARL	72 00 08 56	à deux roues et de	00076621N	Fournis	Retenu
3	EKBOUF	70 28 23 10	bicyclettes au profit de la	00062991X	Fournis	Retenu
4	SLCGB SARL	78 52 94 24	mairie	00037613N	Fournis	Retenu
5	EKL	70 25 96 17		00000409K	Fournis	Retenu
6	FZ SERVICES SARL	79 79 79 16		00127483X	Fournis	Retenu
7	MOBAC	79-05-43-16		00073831E	Fournis	Retenu
8	ESIF YECHNOLOGIES	67 23 23 23		00056535E	Fournis	Retenu
9	SODIKAD	70 20 28 15		00205710C	Fournis	Retenu
10	HAM-MA SERVICE	70 49 84 26		00174718G	Fournis	Retenu
11	PRO MAT SARL	70 24 00 00		00100420H	Fournis	Retenu
	ELECTRI CITY	70 29 55 60		00112053B	Fournis	Retenu
12		73 53 50 50		00110251D	Fournis	Retenu
13	SNM				_	
	YOUM INTER BUSINESS	78 83 23 29		00135999A	Fournis	Retenu
13 14	YOUM INTER BUSINESS SARL	78 83 23 29		00135999A		
13	YOUM INTER BUSINESS				Fournis Fournis Fournis	Retenu Retenu Retenu

17	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
18	BABS	73 22 80 84		00213 716A	Fournis	Retenu
19	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
20	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208756N	Fournis	Retenu
21	FAYMAN SERVICES	69 61 79 61	A = == 1 - 101 11	00130393	Fournis	Retenu
1	BADENIA SERVICES ET	56 36 78 56	Acquisition d'un	00068721B	Fournis	Retenu
2	COM IMPACT COMMUNICATION	70.64.70.00	inverseur automatique au profit de la mairie	00422000T	Fournis	Detenu
3	LKMS	70 61 72 23 70 27 87 29	profit de la maine	00132000T 00197002Y	Fournis	Retenu Retenu
4	NOURAT SERVICES SARL	72 00 08 56		001970021 00076621N	Fournis	Retenu
5	EKBOUF	70 28 23 10		00070021N 00062991X	Fournis	Retenu
6	SLCGB SARL	78 52 94 24		00002531X 00037613N	Fournis	Retenu
7	EKL	70 25 96 17		00007613I V	Fournis	Retenu
8	FZ SERVICES SARL	79 79 79 16		00127483X	Fournis	Retenu
9	MOBAC	79-05-43-16		00073831E	Fournis	Retenu
10	ESIF YECHNOLOGIES	67 23 23 23		00056535E	Fournis	Retenu
11	SAKATI SERVICE	75 61 66 34		00236783C	Fournis	Retenu
12	ASTECH	64 00 00 63		00061283S	Fournis	Retenu
13	WAC	77 03 23 23		00161093E	Fournis	Retenu
14	KBC	70 67 60 28		00174957E	Fournis	Retenu
15	SHT SARL	76 25 52 70		00174772K	Fournis	Retenu
16	CO GE COP	70 50 46 80		00101476A	Fournis	Retenu
17	TEMS SARL	78 45 62 47		00121131M	Fournis	Retenu
18	BRICK'S SARL	78 14 21 81		00212536R	Fournis	Retenu
19	ABI	70 24 14 84		00023565M	Fournis	Retenu
20	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
21	BABS	73 22 80 84		00213 716A	Fournis	Retenu
22	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
23	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208756N	Fournis	Retenu
24	FAYMAN SERVICES	69 61 79 61		00130393	Fournis	Retenu
25	NUCLEUS	70 20 37 06	DDECTATION DE CESTICA	00232138Z	Fournis	Retenu
1	ADT EN ELEUD	70 72 70 00	PRESTATION DE SERVIO		Fournis	Retenu
1	ART EN FLEUR	78 73 70 89	Entretien paysager de la	00119572K		
3	SHT SARL CO GE COP	76 25 52 70 70 50 46 80	mairie	00174772K 00101476A	Fournis Fournis	Retenu Retenu
4	HTGS	76 49 45 23		00101476A 00143509D	Fournis	Retenu
5	BABS	73 22 80 84	1	00143509D 00213 716A	Fournis	Retenu
6	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
7	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208964V 00208756N	Fournis	Retenu
1	SOLARIS	78 38 38 78		00208736N 00131004F	Fournis	Retenu
2	SAKATI SERVICE	75 61 66 34		00131004F 00236783C	Fournis	Retenu
3	ASTECH	64 00 00 63		00230783C 00061283S	Fournis	Retenu
4	KBC	70 67 60 28	1	000012033 00174957E	Fournis	Retenu
5	HAM-MA SERVICE	70 49 84 26		00174337E	Fournis	Retenu
6	PRO MAT SARL	70 24 00 00		00100420H	Fournis	Retenu
7	ELECTRI CITY	70 29 55 60	Entretien et réparation	00112053B	Fournis	Retenu
8	SNM	73 53 50 50	des installations solaire	00110251D	Fournis	Retenu
9	YOUM INTER BUSINESS	78 83 23 29	des CSPS de la	00135999A	Fournis	Retenu
	SARL		commune			
10	FLS	70 98 78 56		00115023A	Fournis	Retenu
11	SOCOTRAMO	70 29 83 61		00076275E	Fournis	Retenu
12	ACOM CITY	70 29 83 61		00067215V	Fournis	Retenu
13	ZH SOLUTIONS	70 37 37 84		00148327A	Fournis	Retenu
14	AFRIDIS	70 29 83 61		00159894	Fournis	Retenu
15	SOCATEC	70 20 61 83		00240068X	Fournis	Retenu
16	SHT SARL	76 25 52 70		00174772K	Fournis	Retenu
17	CO GE COP	70 50 46 80		00101476A	Fournis	Retenu
18	TEMS SARL	78 45 62 47		00121131M	Fournis	Retenu
19	BRICK'S SARL	78 14 21 81		00212536R	Fournis	Retenu
20	ABI	70 24 14 84		00023565M	Fournis	Retenu
21	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
22	BABS TRADING	73 22 80 84		00213 716A	Fournis	Retenu
23	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
24	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208756N	Fournis	Retenu
25	NUCLEUS	70 20 37 06	Entrotion at réneration de	00232138Z	Fournis	Retenu
1	SOLARIS	78 38 38 78	Entretien et réparation de	00131004F	Fournis	Retenu
2	ASTECH	64 00 00 63	câblage réseau de la mairie	00061283S	Fournis	Retenu
3	KBC HAM-MA SERVICE	70 67 60 28 70 49 84 26	IIIaiii c	00174957E 00174718G	Fournis Fournis	Retenu Retenu
5		70 49 84 26		00174718G 00100420H	Fournis	
6	PRO MAT SARL ELECTRI CITY	70 24 00 00		00100420H 00112053B	Fournis	Retenu Retenu
7	SNM	73 53 50 50		00112053B 00110251D	Fournis	Retenu
8	YOUM INTER BUSINESS	78 83 23 29		00110231D 00135999A	Fournis	Retenu
	SARL	70 00 20 29		00100000A	i ouiiiis	Notona
9	SHT SARL	76 25 52 70		00174772K	Fournis	Retenu
			I .			

_						
10	CO GE COP	70 50 46 80		00101476A	Fournis	Retenu
11	TEMS SARL	78 45 62 47		00121131M	Fournis	Retenu
12	BRICK'S SARL	78 14 21 81		00212536R	Fournis	Retenu
13	ABI	70 24 14 84		00023565M	Fournis	Retenu
14	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
15	BABS	73 22 80 84		00213 716A	Fournis	Retenu
16	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00208756N	Fournis	Retenu
17	NUCLEUS	70 20 37 06		00232138Z	Fournis	Retenu
1	SOLARIS	78 38 38 78	Entretien et réparation de	00131004F	Fournis	Retenu
2	FLS	70 98 78 56	feu tricolore	00115023A	Fournis	Retenu
3	SOCOTRAMO	70 29 83 61		00076275E	Fournis	Retenu
4	ACOM CITY	70 29 83 61		00067215V	Fournis	Retenu
5	ZH SOLUTIONS	70 37 37 84		00148327A	Fournis	Retenu
6	AFRIDIS	70 29 83 61		00159894	Fournis	Retenu
7	SOCATEC	70 20 61 83		00240068X	Fournis	Retenu
8	SHT SARL	76 25 52 70		00174772K	Fournis	Retenu
9	CO GE COP	70 50 46 80		00101476A	Fournis	Retenu
10	HTGS	76 49 45 23		00143509D	Fournis	Retenu
11	BABS	73 22 80 84		00213 716A	Fournis	Retenu
12	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	Fournis	Retenu
13	NUCLEUS	70 20 37 06		00232138Z	Fournis	Retenu
14	JM SERVICES	78-63-66-65		00166291E	Fournis	Retenu
15	ETOILE MULTI SERVICE	78-59-53-82		00120114N	Fournis	Retenu
16	YIKORE INTERNATIONAL	70-82-37-00		00184531H	Fournis	Retenu

REGION DU CENTRE-OUEST

DDP N°2024-05/CKDG/M/SG/DMP relatif aux travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques dans la commune de Koudougou. Revue des marchés publics n°3942 du Lundi 12 Août 2024, page 58

Nombre total de plis reçus : 05 plis pour tous les lots confondus - Date de dépouillement : 21 août 2024

Soumissionnaires		Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	Lot	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GEOPROSPECT	1	5 250 000	-	5 250 000	6 195 000	Offre non classée	Offre anormalement basse : proposition financière de 6 195 000F TTC inférieure à la minimale des offres qui est 6 265 053F TTC)
	2	4 475 000	1	4 475 000	5 280 500	2 ^{ème}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
SHIV FORAGE SARL	1	5 360 170	6 325 001	5 360 170	6 325 001	1 ^{er}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
STILV FORAGE SARE	2	4 466 102	5 270 000	4 466 102	5 270 000	1 ^{er}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
ETS ZONGO KJ et	1	-	6 578 500	5 575 000	6 578 500	2 ^{ème}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
FRERES	3	-	5 664 000	4 774 500	5 664 000	2 ^{ème}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
ENTREPRISE	2	4 500 000	-	4 500 000	5 310 000	3 ^{ème}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
WAMALGRE	3	4 485 000	-	4 485 000	5 292 300	1 ^{er}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
TIMB-NOOMA TRAVAUX	1	5 600 000	-	5 600 000	6 608 000	3 ^{ème}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel
ET SERVICE	2	4 600 000	-	4 600 000	5 428 000	4 ^{ème}	Offre techniquement et financièrement conforme pour l'essentiel

Lot 1 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine à Villy Ralmou au candidat SHIV FORAGE SARL pour un montant de cinq millions trois cent soixante mille cent soixante dix (5 360 170) francs CFA HTVA et six millions trois cent vingt-cinq mille un (6 325 001) francs CFA TTC avec un délai d'exécution des travaux de trente (30) jours.

Propositions provisoires d'attributaires :

Lot 2 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CEG de Toèga au candidat SHIV FORAGE SARL pour un montant de quatre millions quatre cent soixante-six mille cent deux (4 466 102) francs CFA HTVA et cinq millions deux cent soixante-dix mille (5 270 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution des travaux de trente (30) jours.

Lot 3 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au Lycée Scientifique de Koudougou au candidat ENTREPRISE WAMALGRE pour un montant de quatre millions quatre cent quatrevingt-cinq mille (4 485 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution des travaux de trente (30) jours.

REGION DES HAUTS -BASSINS

FICHE SYNTHESE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES

DE LA MAIRIE DE DJIGOUÈRA /2024

Référence de la publication : Quotidien 3927 du lundi 22 juillet 2024 - Date limite de dépôt des offres : 06/08/2024 Nombre d'offres reçues : 14 - Date de dépouillement : 06/08/2024 Membres du comité restreint : PRM (01) ; comptable (01).

N°	Nom commercial	N° IFU	N° RCCM	Lieu d'établissement	Représentant légal	Adresses	Observations
			FOURNITURES ET	EQUIPEMENTS			
	L	ot 1 : Suivi-co	ntrôle des travaux de constr	ruction et de réha	bilitation de bâtiments		
1	BMS	00179627.B	BF OUA-01-2022-B13-5101	Ouaga	DAKUO L. O. Grégoire	74-00-46-86	Retenu
2	EST	00143301.S	BF ORD 2020A049	Orodara	THIOBIANO Souanda	54-45-42-42	Retenu
3	ECOTAF-BTP	00175195 U	BF BBD 2022B0333	Bobo-Dss	TAO Ibrahim	75-81-41-06	Retenu
4	E.E.R.G.C	00154311.U	BF DBG 2021A0030	Dano	SOME J. B. Dominique	60-60-40-30	Retenu
5	O.G.BETIC	00148928.T	BF OUA 2020A11823	Ouaga	OUEDRAOGO Blaise	77-43-79-03	Retenu
6	3CS.Sarl	00180349.P	BF OUA 012022B135693	Ouaga	COULIBALY Tayoudine	60-60-40-30	Retenu
7	DAOUROU Bossan	00144043.X	BF OUA 2020B8856	Ouaga	DAOUROU Bossan	70-50-77-27	Retenu
8	ZINA Abdou	00070467.K	BF OUA 2017A5800	Ouaga	ZINA Abdou	70-20-39-73	
9	B.E.T.E.C.R Ingénierie	00219736.X	BF BBD 012023A1002474	Bobo-Dss	ZALLE A. Ganiou	66-63-94-45	
10	GFC Sarl	00156478.V	BF BBD 2021B0602	Bobo-Dss	ZALE Bassirou	74-55-37-00	
11	ESPACE MODERNE LES METHODES	00202211.K	BF BRM 012023A100041	Boromo	OUEDRAOGO Seraphin	70-83-54-70	
12	G.O.m Infrastructures	00158066.G	BF BBD 2021B 0750	Bobo-Dsso	SINARE A. Aziz	75-51-16-78	Retenu
12			: Suivi-contrôle des travaux			7001-10-70	i totoriu
1	BMS		BF OUA-01-2022-B13-5101	Ouaga	DAKUO L. O. Grégoire	74-00-46-86	Retenu
2	EST	001/302/.B	BF ORD 2020A049	Orodara	THIOBIANO Souanda	54-45-42-42	
3	ECOTAF-BTP	00145301.5 00175195 U	BF BBD 2022B0333	Bobo-Dss	TAO Ibrahim	75-81-41-06	
4	E.E.R.G.C	00173193 U	BF DBG 2021A0030	Dano	SOME J. B. Dominique	60-60-40-30	
5	O.G.BETIC	00148928.T	BF OUA 2020A11823	Ouaga	OUEDRAOGO Blaise	77-43-79-03	Retenu
6	3CS.Sarl	00180349.P	BF OUA 012022B135693	Ouaga	COULIBALY Tayoudine	60-60-40-30	Retenu
7	ESPACE MODERNE LES METHODES	00202211.K	BF BRM 012023A100041	Boromo	OUEDRAOGO Seraphin	70-83-54-70	Retenu
8	ZINA Abdou	00070467.K	BF OUA 2017A5800	Ouaga	ZINA Abdou	70-20-39-73	Retenu
9	B.E.T.E.C.R Ingénierie	00219736.X	BF BBD 012023A1002474	Bobo-Dss	ZALLE A. Ganiou	66-63-94-45	Retenu
10	GFC Sarl	00156478.V	BF BBD 2021B0602	Bobo-Dss	ZALE Bassirou	74-55-37-00	Retenu
11	DAOUROU Bossan	00144043.X	BF OUA 2020B8856	Ouaga	DAOUROU Bossan	70-50-77-27	Retenu
12	G.O.m Infrastructures	00158066.G	BF BBD 2021B 0750	Bobo-Dsso	SINARE A. Aziz	75-51-16-78	Retenu
		Lot 3	3 : Suivi-contrôle des travau	x de réalisation d	le Kiosques		
1	BMS	00179627.B	BF OUA-01-2022-B13-5101	Ouaga	DAKUO L. O. Grégoire	74-00-46-86	Retenu
2	EST	00143301.S	BF ORD 2020A049	Orodara	THIOBIANO Souanda	54-45-42-42	Retenu
3	ECOTAF-BTP	00175195 U	BF BBD 2022B0333	Bobo-Dss	TAO Ibrahim	75-81-41-06	
4	E.E.R.G.C	00154311.U	BF DBG 2021A0030	Dano	SOME J. B. Dominique	60-60-40-30	
5	O.G.BETIC	00148928.T	BF OUA 2020A11823	Ouaga	OUEDRAOGO Blaise	77-43-79-03	
6	3CS.Sarl	00180349.P	BF OUA 012022B135693	Ouaga	COULIBALY Tayoudine	60-60-40-30	
7	ESPACE MODERNE LES METHODES	00202211.K	BF BRM 012023A100041	Boromo	OUEDRAOGO Seraphin	70-83-54-70	Retenu
8	DAOUROU Bossan	00144043.X	BF OUA 2020B8856	Ouaga	DAOUROU Bossan	70-50-77-27	Retenu
9	ZINA Abdou	00070467.K	BF OUA 2017A5800	Ouaga	ZINA Abdou	70-20-39-73	
10	B.E.T.E.C.R Ingénierie	00070407.K	BF BBD 012023A1002474	Bobo-Dss	ZALLE A. Ganiou	66-63-94-45	
11	GFC Sarl	00219730.X	BF BBD 2021B0602	Bobo-Dss	ZALE Bassirou	74-55-37-00	
12	G.O.m Infrastructures	00150478.V	BF BBD 2021B 0750	Bobo-Dsso	SINARE A. Aziz	75-51-16-78	
12	G.O.III IIIII asii uctures		ivi-contrôle des travaux de			10-01-10-18	rveteriu
- 1	EST	00143301.S	BF ORD 2020A049	Orodara	THIOBIANO Souanda	54-45-42-42	Dotonu
2	ECOTAF-BTP	00143301.S 00175195 U	BF BBD 2022B0333	Bobo-Dss	TAO Ibrahim	75-81-41-06	
3	ESPACE MODERNE LES	00202211.K	BF BRM 012023A100041	Boromo	OUEDRAOGO	70-83-54-70	
<u> </u>	METHODES				Séraphin		
4	DAOUROU Bossan	00144043.X	BF OUA 2020B8856	Ouaga	DAOUROU Bossan		Retenu
5	ZINA Abdou	00070467.K	BF OUA 2017A5800	Ouaga	ZINA Abdou	70-20-39-73	
6	B.E.T.E.C.R Ingénierie	00219736.X	BF BBD 012023A1002474	Bobo-Dss	ZALLE A. Ganiou	66-63-94-45	
7	GFC Sarl	00156478.V	BF BBD 2021B0602	Bobo-Dss		74-55-37-00	
IND .	-DHENIY CODDODATE-SAD	I (DCCM N° B	F BBD -2019 -B au nom de l	DADGO lees TEL	· 76-16-05-15) a adroce	á ca lattra au l	Précident de la

NB: -PHENIX CORPORATE-SARL (RCCM N° BF BBD -2019 –B au nom de PARGO Issa, TEL: 76-16-95-15) a adressé sa lettre au Président de la Délégation Spéciale (PDS) de la Commune de BAMA et non au PDS de la commune de Djigouèra;

-Shariam Consulting (RCCM N° BF BBD -012023 -A1000702 au nom de Sharatou DJIGUEMDE, TEL : 66-43-66-66) dans sa formulaire de renseignement sur l'entreprise a fourni des données de deux emprise (GFC Sarl et BETEC-R) qui diffère de Shariam Consulting ;

Au vue de ce qui précède, conformément à l'avis de manifestation d'intérêt N° 2024-02/RHBS/PKND/CDJGR/M/SM et les orientations de la circulaire N°2023-1338/MEFP/SG/DG-CMEF du 08/06/2023, leurs offres ne sont pas recevable.

UNIVERSITE NAZI BONI

Résultats provisoires, rectifie suivant extrait de décision N° 2024-L0313/ARCOP/ORD du 20 aout 2024 relatif à la demande de prix N° 2024-014/MESRI/SG/UNB/ CEA/ITECH-MTV/SPM pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit du CEA ITECH-MTV de l'Université Nazi BONI (UNB). Date d'ouverture des plis : vendredi 19 juillet 2024

Source de financement : Budget de CEA/ITECH-MTV, Exercice 2024, sur fonds IDA suivant
Accord de financement numéro 6388-BF - Référence de la publication de l'avis : QMP N° 3919 du mercredi 10 iuillet 2024

	Accord de financement numéro 6388-BF - Référence de la publication de l'avis : QMP N° 3919 du mercredi 10 juillet 2024						
N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Analyse finar Montant Lu	ncière en FCFA Montant Corrigé	Appréciation générale		
1	SHINY SERVICES SARL	Conforme		32 147 500 HTVA 35 666 050 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 5,97%.		
2	ZITI SERVICES	Conforme	H TVA 38 276 840 TTC	32 438 000 HTVA 35 792 840 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 6,48%.		
3	EZAEL EQUIPEMENTS ET DISTRIBUTION SARL	Conforme	HTVA 38 326 400 TTC	32 480 000 HTVA 36 008 000 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 6,04%.		
4	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Conforme	HTVA 36 870 265 TTC	35 361 750 HTVA 38 486 865 TTC	Conforme ; classé 1è Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Les prix unitaires en lettres sont différents des prix unitaires en chiffres au niveau des items 18 et 24. (Item 18 prix unitaire en lettres vingt-cinq mille et en chiffres 5000 ; item 24 prix unitaire deux mille et en chiffres 5000). Cela a entrainé une variation du montant initiale à la hausse de 4.38%.		
5	GMS	Conforme	HTVA 38 472 720 TTC	32 604 000 HTVA 37 613 544 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 2,23%.		
6	ETABLISSEMENT ZOUGRANA ROLAND (EZR)	Conforme	43 241 000 HTVA	42 536 000 HTVA 47 954 480 TTC	Conforme ; classé 4è Erreur sur les quantités : à litem 16, la quantité 50 est proposé par le soumissionnaire au lieu de 5 demandé par le DAO A litem 17, la quantité 10 est proposé par le soumissionnaire au lieu de 5 demandé par le DAO Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 1,63%.		
7	DELHIA MILTI SERVICES (DMS) SARL	Conforme	43 338 000 HTVA TTC	42 633 000 HTVA 48 002 940 TTC	Conforme ; classé 5è Erreur sur les quantités : A litem 16, la quantité 50 est proposé par le soumissionnaire au lieu de 5 demandé par le DAO A litem 17, la quantité 10 est proposé par le soumissionnaire au lieu de 5 demandé par le DAO. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la hausse de 1,62%. 6,13		
8	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	Conforme	HTVA 40 100 170 TTC	36 981 500 HTVA 40 218 170 TTC	Conforme ; classé 3è Erreur sur les quantités : A litem 16, la quantité 50 est proposé par le soumissionnaire au lieu de 5 demandé par le DAO A litem 17, la quantité 10 est proposé par le soumissionnaire au lieu de 5 demandé par le DAO. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la hausse de 0,29%.		
9	SOCIETE GENERAL DU KADIOGO	Conforme	34 093 550 HTVA 40 230 389 TTC	34 093 550 HTVA 37 476 389 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de		

					6.84%.
10	S.I.TRA.D BURKINA SA	Conforme	33 077 750 HTVA TTC	33 797 750 HTVA 38 640 785 TTC	Conforme ;2è Erreur de sommation au niveau de lieu 52, le soumissionnaire mentionne 80 000 en lieu et place de 800 000. 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la hausse de 2,17%.
11	ZENITH SERVICE ET TECHNOLOGIE	Conforme	HTVA 37 624 890 TTC	31 885 500 HTVA 35 644 890 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 5,26%.
12	JEHO NISSI SARL	Conforme	HTVA 39 060 065 TTC	33 101 750 H TVA 36 540 065 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 6,45%.
13	NOBILO BURKINA	Non Conforme	33 560 000 H TVA TTC	Non examine	Non conforme : non classé : -le soumissionnaire n ' a pas fait de proposition ferme pour les items 01, 08, 09, 15, 17, 27, 28, 33, 34, 35 et 36
14	SOCIETE Z NEERE SARL	Conforme	34 715 250 HTVA	34 715 250 HTVA 38 083 995 TTC	Non conforme : non classé -Offre anormalement basse
15	SOCIETE DE TRAVAUX ET DE COMMERCE (STC) SARL	Conforme	HTVA 38 683 055 TTC		Non conforme : non classé -Offre anormalement basse -Différence entre le montant lu et montant corriger car les items 47,48,49,50,51et 52 sont exonéré de la TVA conformément à l'article 23 de la loi de finance 2024. Cela a entrainé une variation du montant initiale à la baisse de 7,04%.
Attributaire		YAMSEM NOO CEA ITECH-MT quatre-vingt-si vingt-un (21) jo quantités de 14 700 à 995 soit	GO » attributaire of V de l'Université le l'Université le le mille huit cent se purs. Au regard de 4,92% a été effectun montant corrig	Ju marché pour aci Nazi BONI (UNB), p oixante-cinq Ia disponibilité de Jée sur l'Item 6 (cal é de quarante-quat	-dessus, la CAM déclare l'entreprise « ETABLISSEMENT hat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit du lour un montant de trente-huit millions quatre cent (38 486 865) FCFA TTC avec un délai d'exécution de s crédits et des besoins, une augmentation globale des rton de rame de papier A 4 blanc carton de 5 paquets) de tre millions deux cent trente mille cinq cent quinze tion de vingt un (21) jours.

Résultats provisoires, rectifie suivant extrait de décision N°2024-L0314/ARCOP/ORD du 20 aout 2024
Relatif à la demande de prix N° 2024-019/MESRI/SG/UNB/CEA/ITECH-MTV/SPM pour l'achat de consommables informatiques et bureautiques (cartouches d'encre d'imprimante et de photocopieur) au profit du CEA/ITECH-MTV de l'Université Nazi BONI (UNB), parue dans le quotidien des marchés publics n° 3919 du mercredi 10 juillet 2024 - Date d'ouverture des plis : vendredi 19 juillet 2024

Source de financement : Budget de CEA/ITECH-MTV, Exercice 2024, sur fonds IDA suivant

Accord de financement numéro 6388-BF - Référence de la publication de l'avis : QMP N° 3919 du mercredi 10 juillet 2024

N°		Conformité	Analyse finan	cière en FCFA	A nuvé ciation ménévala	
IN .	Soumissionnaires	technique	Montant Lu	Montant Corrigé	Appréciation générale	
01	INAFAT ENTREPRISE	Conforme	19 709 500 HT	19 709 500 HT 23 257 210 TTC	Non conforme, non classé offre anormalement basse	
02	CATRE BARRAKA	Conforme	23 590 560 TTC	19 992 000 HT 23 590 560 TTC	Conforme, classé 11ème	
03	ZITI SERVICES	Conforme	23 256 620 TTC	19 775 000 HT 23 334 500 TTC	Conforme, classé 1 er -Le soumissionnaire a proposé à l'item 13 cinq (05) cartouche d'encre 2016 A au lieu de deux demandé par le DAO, il a proposé à l'item 37 dix cartouches d'encre pour RIZO EZ 37 au lieu de sept demandé par le DAO - différence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 19 (cinquante-cinq mille en lettre et 32 000 en chiffre), cela a entrainé une variation de variation en hausse de 0,33% du montant total.	
04	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Conforme	25 859 700 TTC	19 965 000 HT 23 558 700 TTC	Conforme, classé 8 ^{ème} Le soumissionnaire a proposé à l'item 26 quarantecinq (45) cartouche d'encre 78 A au lieu de 25, à l'item 27 il a proposé 45 cartouche d'encre 80 A au de 35 et il a proposé à l'item 28 dix (10) cartouche d'encre 803A au lieu de 45 demandé dans le DAO, ce qui a entrainé une variation en baisse de 8,89% de son offre	
05	GMS	Conforme	23 554 768 TTC	19 961 668 HT 23 554 768 TTC	Conforme, classé 7 ^{ème}	
06	NOURA AND NORDINE PRESTATIONS SARL	Conforme	19 882 000 HT	19 882 000 HT 23 460 760 TTC	Conforme, classé 5 ^{ème}	
07	ECOTECH	Conforme		19 795 000 HT	Conforme, classé 3 ^{ème}	

			23 358 100 TTC	23 358 100 TTC	
80	DECLIQ TRADING SARL	Conforme	20 875 500 HT	20 875 500 HT 24 633 090 TTC	Conforme, classé 14 ^{ème}
09	H2S SERVICES	Conforme	23 155 730 TTC	19 623 500 HT 23 155 730 TTC	Non conforme, non classé offre anormalement basse
10	SOCIETE GENERALE DU KADIOGO	Non conforme	20 908 000 HT 24 671 440 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé le soumissionnaire n'a pas précisé référence de chaque item.
11	SOCIETE BURKINABE DE PRESTATION ET D'ENERGIE (SBPE) SARL	Conforme	23 508 550 TTC	19 922 500 HT 23 508 550 TTC	Conforme, classé 6 ^{ème}
12	S.I.TRA.D Burkina Sarl	Non conforme	18 565 000 HT	Non examiné	Non conforme, non classé le soumissionnaire n'a pas joint l'agrément technique
13	EZO INTERNATIONAL SARL	Conforme	22 797 600 TTC	19 320 000 HT 22 797 600 TTC	Non conforme, non classé offre anormalement basse
14	EZOH Sarl	Conforme	22 171 610 TTC	18 789 500 HT 22 171 610 TTC	Non conforme, non classé offre anormalement basse
15	Zenith Service et Technologie	Conforme	23 625 960 TTC	19 972 000 HT 23 566 960 TTC	Conforme, classé 9 ^{ème} Erreur de sommation entrainant une variation de 0.25% a la baisse
16	RDI SARL	Conforme	23 336 860 TTC	19 777 000 HT 23 336 860 TTC	Conforme, classé 2 ^{ème}
17	JÉHO NISSI SARL	Conforme	24 178 200 TTC	20 670 000 HT 24 390 600 TTC	Conforme, classé 12 ^{ème} -Le soumissionnaire a proposé à l'item 44 un (01) tambour 314A au lieu trois (03) demandés par le DAO - Erreur de sommation sur le montant total, cela a entrainé une variation en hausse de 0,87% de son offre
18	PACIFIC BUSINESS	Conforme	21 050 000 HT	21 050 000HT 24 839 000TTC	Conforme, classé 15 ^{ème}
19	SERVICES AMITIE ET SOLIDARITE	Conforme	19 997 500 HT	19 997 500 HT 23 573 450 TTC	Conforme, classé 10 ^{ème}
20	KMS Group	Conforme	20 767 000 HT	20 767 000 HT 24 505 060 TTC	Conforme, classé 13 ^{ème}
21	DAKOUPA SERVICES	Non conforme	20 853 550 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé le soumissionnaire n'a pas précisé référence de chaque item.
22	SOCIETE Z NEERE SARL	Conforme	19 816 000 HT	19 816 000 HT 23 382 880 TTC	Conforme, classé 4 ^{ème}
23	AFAR TRADING AT	Non conforme	19 810 000 HT	Non examiné	Non conforme, non classé le soumissionnaire n'a pas précisé référence de chaque item.
24	Société de Distribution, de Commerce et d'Aménagement Sarl	Conforme	23 045 400 TTC	19 530 000 HT 23 045 400 TTC	Non conforme, non classé offre anormalement basse
ATT	RIBUTAIRE	» attributaire d d'encre d'impr pour un monta avec un délai c une augmentai (cartouche d'e (cartouche d'e corrigé de ving	u marché pour l'acha imante et de photoco nt de vingt-trois mill l'exécution de vingt- tion globale des qual ncre 05 A) de 35 à 70 ncre 410A rouge) de	at de consommables opieur) au profit du (ions trois cent trent un (21) jours. Au reg ntités de 13,81% a é 1 ; Item 19 (cartouch 10 à 20; Item 17 (car ent cinquante-cinq	ssus, la CAM déclare l'entreprise « ZITI SERVICES sinformatiques et bureautiques (cartouches CEA/ITECH-MTV de l'Université Nazi BONI (UNB), e-quatre mille cinq cents (23 334 500) FCFA TTC gard de la disponibilité des crédits et des besoins, té effectuée sur certains items. Ce sont : Item 1 e d'encre 410A noir) de 15 à 37 ; Item 21 rtouche d'encre 26A) de 20 à 40, soit un montant mille neuf cents (26 555 900) francs CFA TTC



APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Travaux
- * Marchés de Prestations Intellectuelles

P. 27 à 32

P. 33 à 42

P. 43 à 45

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Acquisition de matériel informatique au profit de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 2024-001/MAHSN/SG/INFTS/DG/PRM DU 02/09/2024 Financement : Budget de l'INFTS

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS).

- 1. L'INFTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant d'un agrément technique informatique Domaine 1 catégorie B au minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'enveloppe prévisionnelle est de quinze millions francs (15 000 000 F) CFA TTC.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 21 jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés de l'Institut national de formation en travail social au 70 24 96 56 de 7h30 à 12h30 GMT et 13h à 16h GMT (du lundi au jeudi) et de 7h30 à 12h30 GMT et 13h30 à 16h30 GMT (le vendredi).
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la Personne responsable des marchés à la Direction Générale de l'INFTS sise à

Ouagadougou, Koulouba, Secteur 4. Avenue Maurice YAMEOGO (Face à l'ABMAQ), 02 BP 5218 Ouaga 02, téléphone : (00226) 25 35 83 01, adresse électronique : www.infts.bf / info@infts.bf et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt mille (20.000) francs CFA à l'Agence Comptable de l'INFTS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million francs (1 000 000 F) CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse, avant le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés,

Elisabeth OUEDRAOGO/NANA



OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Acquisition de titres de transport aérien au profit de l'OST

Avis de demande de prix N°2024-14/MSHP/SG/OST/DG/PRM DU 29/08/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, gestion 2024 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2024.

- 1 L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de titres de transport aérien au profit de l'OST tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3 Les acquisitions sont en un lot unique.
- 4 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.
- The soffres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse « Personne responsable des marchés à de la direction générale de l'OST » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB: Montant prévisionnel= 15 000 000 FCFA

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Acquisition et installation de matériels techniques de laboratoire au profit de l'Agence national de biosécurité (ANB)

Avis de demande de prix N° 2024-03/MESRI/SG/ANB/DG/PRM du 27/08/2024 Financement : Budget de l'ANB, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de l'Agence national de Biosécurité (ANB).

- 1. l'ANB dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de matériels techniques de laboratoire au profit de l'ANB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, disposant d'au moins de l'agrément technique A2 au moins.

Les acquisitions se décomposent en lot unique réparti comme suit : acquisition et installation de matériels techniques de laboratoire.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingtdix (90) jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des Marchés de l'ANB.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des Marchés de l'ANB sise au secteur 51-Avenue Tansoaba KIEMA, bâtiment de l'imprimerie de l'avenir au 2ème étage et 2ème bureau à droite et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'ANB. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **huit cent mille (800 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la Personne Responsable des Marchés au plus tard le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00.</u>

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB: L'enveloppe prévisionnelle est de vingt millions (28 500 000) francs CFA TTC

La Personne Responsable des Marchés Président de la commission d'attribution des marchés

Issiaka ROAMBA



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Entretien, reparation et maintenance des vehicules a quatre (04) roues au profit d'un institut du CNRST (INERA)

Avis de demande de prix (marche en lots et à commandes) N°2024-0007/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM Financement : Budget du CNRST/INERA - Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

- 1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, la réparation et la maintenance des véhicules à quatre (04) roues au profit d'un institut (INERA) du CNRST telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3. La prestation se décompose en cinq (05) lots répartis comme suit :
- Lot 1: entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest, Station de NIANGOLOKO,
- Lot 2: entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest, Station de FARAKO-BÂ/BOBO DIOULASSO,
- Lot 3: entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la direction de l'Institut de l'Environnement et de Recherche Agricole (INERA) à OUAGADOUGOU,
- Lot 4: entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Est, Station de KOUARE/FADA N'GOURMA,
- Lot 5: entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest / Station de BANFORA.
- 4. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
- 5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024.
- 6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le **bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
- 7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence Comptable du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** pour les **lots 1**, **2**, **4**, **5** et **vingt mille (20 000)** pour le **lot 3**. La méthode de paiement sera en espèces. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- -Lot 1: trente mille (30 000) Francs CFA;
- -Lot 2 : quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA;
- -Lot 3 : Cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) francs CFA
- -Lot 4: soixante-quinze mille (75 000) francs CFA;
- -Lot 5: Vingt-sept mille (27 000) francs CFA,

devront parvenir ou **être remises à l'adresse : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO, avant le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : le budget prévisionnel est de :

- -Lot 1 : un million de (1 000 000) francs CFA;
- -Lot 2: un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA;
- -Lot 3: Six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA;
- -Lot 4: deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA
- -Lot 5: neuf cent mille (900 000) francs CFA.

La Personne Responsable des marchés

<u>Djiblirou KOLONGO</u>



MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Affermage des infrastructures d'hébergement et de restauration du site des sculptures sur granite de Laongo

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° : 2024/001/MCCAT/SG/ONTB/DG/PRM du 28/08/2024

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés de l'Office National du Tourisme Burkinabè (ONTB).

Dans le cadre de la mise en exploitation des infrastructures d'hébergement et de restauration du site des structures sur granite de Laongo, l'Office National du Tourisme Burkinabè (ONTB) lance un appel d'offres pour le recrutement d'un exploitant pour la gestion desdites infrastructures contre paiement de loyers mensuels à l'office.

Le loyer mensuel minimum exigé est fixé à la somme de six cent mille (600 000) francs CFA.

La durée de la convention est de trois (03) ans. Elle peut faire l'objet d'une prolongation de délai conformément aux textes en vigueur.

L'ONTB sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exploitation de la convention de délégation de service public de location-gérance des infrastructures d'hébergement et de restauration du site des sculptures sur granite de Laongo.

La passation de la délégation de service public sera conduite conformément aux articles 181 et 182 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation ; d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service publics et son modificatif.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de l'ONTB et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnées ci-après : 4ème étage de l'immeuble de la LONAB, bureau n°423, 01 BP 1311 Ouagadougou 01, rue de la Chance, Burkina Faso, tous les jours ouvrables de 8h à 15 h.

Les exigences en matière de qualification sont :

- la capacité technique (20 points): disposer d'un personnel minimum (1 gérant, 1 réceptionniste et 1 cuisinier) et proposer un plan d'investissement dont liste du matériel et l'ensemble des investissements (équipement des chambres, de la cuisine, du restaurant-bar, de la réception et de l'administration, le matériel roulant, le matériel de sécurité ...) et moyens humains (personnel d'exécution ; recrutement de main d'œuvre locale, promotion de l'emploi en faveur des catégories sociales défavorisées ...) ;
- la capacité financière (80 points) : proposer un loyer mensuel minimum au moins égal à la somme de six cent mille (600 000) francs CFA.

NB : les soumissionnaires seront notées sur cent (100) points et le premier au classement sera retenu. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à l'Agence comptable de l'ONTB. La méthode de paiement sera en numéraires. Le dossier d'appel d'offres sera adressé main à main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau 423, 4ème étage de l'immeuble de la LONAB avant le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 minute TU</u>. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA.

Elles devront être parvenir à ci-après bureau 423, 4ème étage de l'immeuble de la LONAB avant le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 minute TU.</u>

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le dans la salle de réunion de l'ONTB, sise au 4ème étage de l'immeuble de la LONAB.

1. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Moumouni SAWADOGO



FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINEMA ET DE LA TELEVISION DE OUAGADOUGOU

Entretien, réparation et maintenance des véhicules à 4 roues au profit du FESPACO

Avis de Demande de prix à commandes N°2024-03/MCCAT/SG/FESPACO/DG/PRM du 20 août 2024 Financement : BUDGET DU FESPACO- Exercice 2024

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2024, du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO).

- 1. Le FESPACO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier de demande de prix à commandes lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien, la réparation et la maintenance des véhicules à 4 roues au profit du FESPACO tels que décrits dans les Données particulières.
- 2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées dans le domaine de la réparation des véhicules (Agrément catégorie 4) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3. Les acquisitions sont constituées en lot unique : Entretien, réparation et maintenance des véhicules à 4 roues au profit du FESPACO.
- 4• Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours calendaires pour chaque ordre de commande.
- 5• Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du FESPACO, 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél : 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo. Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo, poste n°20.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du FESPACO, 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél: 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de: Vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agent Comptable du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél: 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo.
- 7• Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : deux cent mille (250 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au Bureau de la PRM/FESPACO, 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél : 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo, avant le **jeudi 12 septembre 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 8• En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de neuf millions (9 000 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable Marchés Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Alimata BOUDA
Officier de l'Ordre de l'Etalon



SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES (SONASP)

Fourniture de catalogues, imprimés publicitaires, gadgets et de panneaux

Avis de demande de prix N°2024-004/SONASP/DG/PRM Financement : Budget SONASP, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale des Substances Précieuses (SONASP).

- 1. La SONASP dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance un avis de demande de prix ayant pour objet la fourniture de catalogues, imprimés publicitaires, gadgets et de panneaux tels que décrits dans les DPDPX.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder deux (02) semaines par ordre de commande.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service accueil de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 07 67 07 65 / 25 30 87 23.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service accueil de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 25 30 87 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA auprès de la Direction des finances et de la comptabilité de la SONASP.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au service accueil de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 07 67 07 65 / 25 30 87 23, avant le 18/09/2024 à 09 heures 00 minute, heure locale.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le budget prévisionnel est de :

- Montant minimum: 6 484 100 F CFA TTC;
- · Montant maximum: 24 768 200 F CFA TTC.
- 7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

<u>Eric SANOU</u> Chevalier de l'Ordre du Mérite



Travaux

MINISTÈRE DE L'ENREGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

SELECTION DE PRODUCTEURS INDEPENDANTS D'ELECTRICITE (IPP) POUR LA REALISATION DE deux (02) CENTRALES DU PARC SOLAIRE A VOCATION REGIONALE AU BURKINA FASO (PSVR).

PRE-AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Projet: projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER)/ Solar Energy and Access Project Numéro d'identification du projet: P166785

Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso (MEMC) informe les investisseurs/développeurs du lancement prochain de la phase de pré-qualification d'un appel d'offres international en deux étapes, pour la réalisation en mode Partenariat Public-Privé (PPP) de deux centrales solaires avec systèmes de stockage d'énergie par batteries et d'une centrale solaire sans stockage d'énergie, dans le cadre du développement du Parc Solaire à Vocation Régionale au Burkina Faso (PSVR).

Ce projet stratégique, intégré au Projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale (SOLEER), mis en œuvre par le Gouvernement du Burkina Faso avec le soutien de la Banque Mondiale, a pour objectif de réduire les tarifs de l'électricité grâce à l'exploitation du potentiel d'énergie solaire et la mobilisation de capitaux privés. Le PSVR, implanté sur deux sites (Konéan et Kouritenga) et couplé à la centrale solaire de Kaya-PV faisant l'objet de trois lots distincts, sera développé en deux phases pour atteindre à terme une capacité totale de 300 MWc incluant des systèmes de stockage d'énergie par batteries. Le phasage pour la réalisation desdites centrales solaires se présente comme suit:

PHASES	KONEAN		KOUR	KAYA –PV	
(Mise en exploitation commerciale)	MWc	MWh	MWc	MWh	MWc
Phase 1 : 2027	75	75	45	45	30
Phase 2 : 2030	-	-	180	180	-
TOTAL	75	75	225	225	30

Il sera développé selon le concept du « Plug & Play » dans lequel le Gouvernement a choisi les sites en fonction des caractéristiques du réseau électrique, des données d'irradiation solaire, de la disponibilité des terrains et de la facilité d'accès, s'assure de la disponibilité des sites, facilite l'octroi des permis et autres autorisations administratives nécessaires, finance et réalise la construction des lignes de raccordement au réseau électrique.

L'ensemble des études de faisabilité ainsi que les études environnementales et sociales ont été réalisées sous l'égide du Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA). Un Conseil en Transaction a été recruté avec l'appui de la Banque Mondiale pour assister le MEMC dans la préparation et mise en œuvre du processus de transaction.

Pour chacun des lots, l'investisseur/développeur ou le groupement d'investisseurs/développeurs sélectionné(s) devra constituer une société de projet (SPV) de droit burkinabè chargée au titre d'un contrat de Partenariat Public-Privé (PPP) avec l'Etat, du financement, de la conception, de la construction, de l'exploitation, de l'entretien, de la maintenance et du transfert de la centrale solaire avec son parc de stockage ainsi que de la vente d'énergie à la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL). Ainsi, chaque SPV conclura un Contrat d'Achat d'Electricité (CAE) et une Convention de Raccordement d'Accès au Réseau et d'Exploitation avec la SONABEL.

L'avis de pré-qualification pour l'appel à la concurrence qui sera publié dans le Quotidien des Marchés Publics du Burkina Faso, accessible sur le site web : https://www.dgcmef.gov.bf/fr/taxonomy/term/16 et dans DG Market de la Banque mondiale marquera le lancement de la procédure de sélection. Les investisseurs/développeurs sont encouragés à participer à ce processus de sélection pour contribuer à ce projet stratégique de développement durable.

Les investisseurs/développeurs intéressés sont invités à consulter régulièrement le Quotidien des Marchés Publics du Burkina Faso sur le site web (https://www.dgcmef.gov.bf/fr/taxonomy/term/16); DG Market de la Banque mondiale et à se rapprocher du Ministère en charge de l'énergie (coordonnés ci-dessous) pour être informés du lancement.

Contact : Direction des marchés publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (DMP/MEMC) Adresse : Sise au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma

Ville : Ouagadougou Pays : Burkina Faso Tél : +226 25 40 86 52

Courriel: dmpmemc26@gmail.com; yayasoulama@yahoo.fr et saidou.nana@sonabel.bf

Le Directeur des Marchés Publics

Zakarya SAWADOGO Chevalier de l'Ordre du Mérite



OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Aménagement de laboratoires et la confection de locaux préfabriqués au profit de l'OST

Avis de demande de prix N°2024-13/MSHP/SG/OST/DG/PRM pour

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, gestion 2024 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2024.

- L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'aménagement de laboratoires et la confection de locaux préfabriqués au profit de l'OST tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

es u	ravaux d'amenagement de laboratoires et confection de locaux prefabiliques au profit de 1051 se feront en 5 lots.
	Lot1 : confection d'un local préfabriqué avec hangar à usage de bureaux au profit de l'OST à Koudougou ;
	Lot2 : confection d'un local préfabriqué sans hangar à usage de bureaux au profit de l'OST à Fada ;
	Lot3 : aménagement d'un laboratoire à Koudougou ;
	Lot4 : aménagement d'un laboratoire à Bagré-Pôle ;
	Lot5 : aménagement d'un laboratoire à Banfora.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour les lots 3, 4 et 5 et quatre-vingt-dix (90) jours pour les lots 1 et 2.
- 4.Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 4 et 5 et trente mille (30 000) francs CFA pour les lot1, lot2 et lot3.
- 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois-cent-quatre-vingt-onze mille (391 000) francs CFA pour le lot1, trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA pour le lot2, cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA pour le lot3, cent trente-cinq mille (135 000) francs CFA pour le lot4 et cent quinze mille (115 000) francs CFA pour le lot5. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse « Personne responsable des marchés à de la direction générale de l'OST » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppes prévisionnelles :

Lot1: 13 056 960 FCFA
Lot2: 11 913 225 FCFA;
Lot3: 6 444 570 FCFA;
Lot4: 4 646 090;
Lot5: 3 909 340.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

Travaux

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Divers travaux de réfection de bâtiments en 3 lots au profit de l'OST au

Avis de demande de prix N°2024-12/MSHP/SG/OST/DG/PRM pour

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, gestion 2024 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2024.

- 1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les divers travaux de réfection de bâtiments en 3 lots au profit de l'OST tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en en 3 lots :

Divers travaux de réfection de bâtiments :

- □ Lot 1: à la DG (aire de lavage, vestiaire des chauffeurs);
- □ Lot 2: à la DRO (hangars à la clinique de Ouagadougou);
 - Lot 3: à la DRB (Cloison et ouverture de porte, terrasse de l'imagerie et fondation pour le mât).
- 3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours par lot.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 et le lot 3.
- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt-dix-sept mille (97 000) francs CFA pour le lot1, cent soixante-cinq mille (165 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent quarante-quatre mille (244 000) francs CFA pour le lot 3 et devront parvenir ou être remises à l'adresse « Personne responsable des marchés à de la direction générale de l'OST » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppes prévisionnelles :

□ Lot1: 3 260 400 FCFA

Lot2: 5 500 500 FCFA;

□ Lot3:8 139 100 FCFA.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES (SONASP)

Travaux d'aménagement d'une zone de traitement de minerai

Avis de demande de prix N°2024-003/SONASP/DG/PRM pour des Financement: Budget SONASP, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale des Substances Précieuses (SONASP).

1. La SONASP dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance un avis de demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux d'aménagement d'une zone de traitement de minerai tels que décrits dans les DPDPX. Le site est situé dans la commune de Midebdo, province du Noumbiel, région du Sud-Ouest.

Les travaux seront financés sur le Budget de la SONASP.

Une visite de site facultative sera organisée le quatrième jour à compter de la publication du présent avis. Les candidats intéressés sont priés de prendre attache avec la SONASP au tél : 07 67 07 65 / 25 30 87 23.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées disposant de l'agrément technique B2 minimum pour les travaux pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante-quinze (75) jours calendaires.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service accueil de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél : 07 67 07 65 / 25 30 87 23.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service accueil de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél: 07 67 07 65 / 25 30 87 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs FCFA auprès de la Direction des finances et de la comptabilité de la SONASP.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) francs FCFA, devront parvenir ou être remises au service accueil de la SONASP sise derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », sur l'Avenue du Général Sangoulé LAMIZANA, porte 27, 01 BP 1635 Ouagadougou 01, tél: 07 67 07 65 / 25 30 87 23, avant le 17/09/2024 à 09 heures 00 minute, heure locale.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le budget prévisionnel est de cent millions (100 000 000) Francs CFA TTC.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Eric SANOU Chevalier de l'Ordre du Mérite



SOCIETE BURKINABE DE TELEDIFFUSION

Réalisation des maintenances préventives des pylônes installés dans les stations de diffusion de la SBT

Avis de demande de prix N°003/2024/SBT/DG/PRM Financement : Budget SBT, gestion 2024

- 1. Le présent avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la Société Burkinabè de Télédiffusion (SBT).
- 2. La SBT, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la **réalisation des maintenances préventives des pylônes installés dans les stations de diffusion de la SBT**.
- 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant **l'agrément technique D5 : intégrateur de solutions informatiques ou l'agrément d'installateur en transmission (ou équivalent),** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique.
- 4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
- 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés sis au siège de la SBT, Ouaga 2000, secteur 16, session B lot 08, parcelle 02 à Ouagadougou, tél : 25 37 62 65, de 07h 30 à 16h 00 du Lundi au Jeudi et de 07h 30 à 16h 30 le Vendredi.
- 6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de la Direction financière et Comptable moyennant paiement d'un montant non **remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, à la caisse de la Direction Financière et Comptable de la SBT.
- 7. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million (1 000 000) de francs CFA**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de la SBT, Ouaga 2000, secteur 16, session B lot 08, parcelle 02 à Ouagadougou, tél : 25 37 62 65 au plus tard le **mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU.**
- 8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le Candidat.
- 9. Le montant (ou budget) prévisionnel est de : trente-huit millions (38 000 000) de francs CFA TTC.
- 10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Président de la CAM

K. Hermann KONATE

Travany

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de construction et d'équipement des bâtiments administratifs au profit des ZAT dans quarte (04) communes de la zone d'intervention du P2-P2RS

Avis de demande de prix N°2024-007t/MARAH/SG/DMP du 24/07/2024 Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2024 Contrepartie nationale

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

- 1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction et d'équipement des bâtiments administratifs au profit des ZAT dans quarte (04) communes de la zone d'intervention du projet, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (B1 minimum dans le domaine des travaux de construction des bâtiments) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot n°1 :Travaux de de construction et d'équipement de bâtiments administratifs au profit de deux ZAT dans la région du Centre-ouest; Lot n°2 : Travaux de de construction et d'équipement de bâtiments administratifs au profit de deux ZAT dans la région du Centre-sud.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois (03) mois.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 00 poste 4019, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 00 poste 4019, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million (1 000 000) F CFA par lot** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MARAH, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 00 poste 4019, sis à Ouaga 2000, avant le **mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB: Le montant prévisionnel du marché est: Lot 1: cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC. Lot 2: cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC.

> Le Directeur des Marchés Publics Président de la CAM/MARAH

> > Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux d'aménagement des jardins scolaires au niveau des fermes pilotes des écoles et construction de poulaillers des fermes avicoles pilotes et de bassins piscicoles au niveau des écoles

Avis de demande de prix N°2024-008t/MARAH/SG/DMP du 26/08/2024 Source de financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

- 1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2024.
- 2. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », afin de financer le Projet de développement intégré des chaines de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux travaux d'aménagement des jardins scolaires au niveau des fermes pilotes des écoles et construction de poulaillers des fermes avicoles pilotes et de bassins piscicoles au niveau des écoles.
- 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Les travaux se décomposent en deux lots :
- Lot 1 : Travaux d'aménagement des jardins scolaires au niveau des fermes pilotes des écoles ;
- Lot 2 : Construction de poulaillers des fermes avicoles pilotes et de bassins piscicoles au niveau des écoles.
- 5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours calendaires. Ce délai n'est pas cumulable en cas d'attribution de deux lots.
- 6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél: (+226) 51 91 03 79/67 46 14 07,25 41 17 47 e-mail: dmpmaah@gmail.com.
- 7. Les exigences en matière de qualifications sont : Agrément B2 au moins en cours de validité pour le lot 2.
- 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 2 à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie, des Finances.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées **en un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** pour le lot 1 deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la **Direction des Marchés Publics du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée**, avant le **mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 minute**.

L'ouverture sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

1. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Montants prévisionnels :

- Lot 1 : Dix-huit millions deux cent guarante mille (18 240 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Christine BAKOUAN/NASSE

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Réalisation de forages positifs (AEPS) dans les fermes avicoles

Avis de demande de prix N°2024-009t/MARAH/SG/DMP du 26/08/2024 Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2024.

- 1- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », afin de financer le Projet de développement intégré des chaines de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation de forages positifs (AEPS) dans les fermes aviroles
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Les travaux se décomposent en lot unique : Réalisation de forages positifs (AEPS) dans les fermes avicoles.
- 4- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours calendaires.
- 5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (+226) 51 91 03 79/67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com.
- 6- Les exigences en matière de qualifications sont : Agrément Fn1 au moins en cours de validité.
- 7- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée et moyennant paiement

d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

- 8- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, avant le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 minute.
- 9- L'ouverture sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 10- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 11- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
- 12- Montant prévisionnel : Quarante millions (40 000 000) FCFA

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Christine BAKOUAN/NASSE

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) porte à la connaissance des candidats que la demande de prix N° 2024-057/MDICAPME/SONABHY pour l'aménagement de divers bâtiments au profit de la SONABHY publiées dans la revue des marchés publics N° 3954 du mercredi 28 Août 2024 à la page 26 est reporté car les quantités ont été mal estimées. La date d'ouverture initialement prévue pour le vendredi 06 septembre 2024 à 09h00mn est reportée au jeudi 12 septembre 2024 à 09h00mn.

Le Directeur des Marchés Publics/pi,

Kadidia KABORE/TAPSOBA



MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Travaux d'entretien courant de voiries urbaines dans les communes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N°2024-0512/MI/SG/DMP/SMT-PI du 19 juillet 2024 (Marchés à commandes) Financement : Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) : Gestion 2024

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de l'année 2024 du Ministère des Infrastructures.
- 2. Le Ministère des Infrastructures a obtenu des fonds du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), Gestion 2024, afin de financer les travaux d'entretien courant de voiries urbaines dans les communes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3. Le Ministère des Infrastructures sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'entretien courant de voiries urbaines dans les communes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Les travaux sont répartis en huit (08) lots comme suit :

Type de route	Catégorie	Lot N°	Commune	Montant prévisionnel en F CFA TTC	Délai de validité
Routes bitumées	T3 ou T4	1	Ouagadougou	358 733 400	12 mois
Routes bitumées	T3 ou T4	2	Ouagadougou	224 459 000	12 mois
Routes bitumées	T3 ou T4	3	Bobo Dioulasso	376 500 000	12 mois
Routes bitumées	T3 ou T4	4	Ouagadougou et Bobo Dioulasso	77 345 000	12 mois
Routes en terre	T3 ou T4	1	Ouagadougou	301 150 250	12 mois
Routes en terre	T3 ou T4	2	Ouagadougou	285 532 000	12 mois
Routes en terre	T3 ou T4	3	Bobo Dioulasso	194 943 600	12 mois
Routes en terre	T3 ou T4	4	Bobo Dioulasso	181 242 000	12 mois

- 4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures (DMP/MI), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49 BURKINA FASO ou à la Direction Générale de l'Entretien Routier, Zone Industrielle de Gounghin, Avenue Kadiogo, Secteur 09, 03 BP 7004 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 25 49 80 06 25 49 80 95 BURKINA FASO tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes le vendredi.
- 6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - avoir l'agrément technique de la catégorie T3 ou T4 du Ministère des Infrastructures en cours de validité. Pour les entreprises dont les agréments sont en cours de renouvellement, joindre une copie du récépissé du renouvellement;
 - · avoir le personnel minimum exigé pour chaque lot ;
 - · avoir le matériel minimum exigé pour chaque lot ;
 - avoir un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ou depuis la création de l'entreprise pour tous les lots excepté le lot n°4 / Routes bitumées (conformément à la lettre n°2023-002556/MEFP/SG/DG-CMEF/DCMP du 16 juin 2023 portant avis sur des propositions d'adaptation du dossier standard national pour les marchés de travaux);
 - avoir des projets similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023).

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures (DMP/MI), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage Tél.: (226) 51 29 15 49 - BURKINA FASO contre paiement d'une somme non remboursable par lot comme indiqué au tableau ci-dessous auprès de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DGCMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01 – Tél. (226) 25 32 47 75 – 25 32 46 12.

Type de route	Catégorie	Commune	Lot N°	Prix d'achat du dossier/lot
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	Ouagadougou	1	300 000
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	Ouagadougou	2	300 000
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	Bobo Dioulasso	3	300 000
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	Ouagadougou et Bobo Dioulasso	4	300 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	Ouagadougou	1	250 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	Ouagadougou	2	250 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	Bobo Dioulasso	3	250 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	Bobo Dioulasso	4	250 000

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures (DMP/MI), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49 - BURKINA FASO au plus tard le <u>08 octobre 2024 à 09 heures 30 minutes</u>, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément au tableau ci-dessous :

Type de route	Catégorie	Lot N°	Commune	Garantie de soumission en F CFA
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	1	Ouagadougou	5 385 000
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	2	Ouagadougou	3 340 000
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	3	Bobo Dioulasso	5 650 000
ROUTES BITUMEES	T3 ou T4	4	Ouagadougou et Bobo Dioulasso	1 160 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	1	Ouagadougou	4 520 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	2	Ouagadougou	4 285 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	3	Bobo Dioulasso	2 925 000
ROUTES EN TERRE	T3 ou T4	4	Bobo Dioulasso	2 720 000

- 10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
- 11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le <u>08 octobre 2024 à 09 heures 30 minutes</u> à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures (DMP/MI), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49 - BURKINA FASO. NB :
- Le candidat éligible a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots dans sa catégorie. Dans le cas où il soumissionne pour plusieurs lots, il doit présenter une soumission séparée pour chaque lot. Aucun candidat ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.
 Les chiffres d'affaires et les pièces justificatives du matériel pourront faire l'objet d'authentification par l'Autorité contractante.
- L'Autorité contractante se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie de l'appel d'offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

<u>Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO</u> Chevalier de l'Ordre de Mérite

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) porte à la connaissance des soumissionnaires à la demande de prix n° 2024-047/MDICAPME/SONABHY pour l'acquisition dans de brefs délais d'ordinateurs de bureau et portables standards au profit de la SONABHY publié dans la revue des marchés publics n° 3932 du lundi 29 juillet 2024 à la page 37, que ledit dossier est annulé pour insuffisance technique du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC).

En effet, au cours de l'analyse par la sous-commission technique, il ressort que l'ordinateur souhaité à l'item 2 du DAC renvoient à des modèles d'ordinateur, différents de ceux souhaités.

Par conséquent, le présent dossier de demande de prix est annulé et sera actualisé pour une relance prochaine. Il s'excuse des désagréments que ces modifications pourraient causer et sait compter sur leur bonne compréhension.

Par ailleurs, les reçus d'achat seront valables pour le nouveau dossier qui sera lancé incessamment.

Le Directeur des Marchés Publics/pi,

Kadidia KABORE/TAPSOBA



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre de la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni au profit du programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique-Burkina

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL) BURKINA FASO

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC/BN)

COMPOSANTE BURKINA FASO

Avis à manifestation d'intérêt n°2024-47M/MEEA/SG/DMP pour le Secteur : Environnement, Eau et Assainissement Référence de l'accord de financement : Accord de Don FAD N°2100155038916 du 04/04/2019

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-064

Composante : 1 : Development de la résilience des Ecosystèmes et des Ressources Naturelles

Sous composante : 1.1 : Protection des ressources naturelles et des écosystèmes: Code PAH : 12103

Activités : Mettre en œuvre les Mesures environnementales et sociales du projet

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en vue de couvrir le coût du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), Composante Burkina Faso et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées, pour financer le contrat de consultant individuel relatif à l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre de la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni au profit du programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique-Burkina.

L'objectif global de cette étude est d'élaborer un Plan d'Action de Réinstallation conformément aux exigences de la BAD et à la législation Burkinabè en matière d'évaluation environnementale et sociale concernant le volet « Réhabilitation du barrage de Manni et du Périmètre Irrigué (PI) à son aval » dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN) Burkina.

Le PAR comprendra des mesures pour répondre aux déplacements qui interviendraient dans la mise en œuvre des activités du sous-projet. De façon spécifique, il s'agira pour le consultant de :

- minimiser, dans la mesure du possible, la réinstallation involontaire et l'expropriation de terres, en étudiant les alternatives viables lors de la conception du projet;
- identifier chaque personne et biens affectés par le projet conformément aux exigences de la Sauvegarde Opérationnelle (SO2) de la BAD (déplacement physique et/ou économique, perte de ressource découlant de la perte temporaire ou définitive de foncier ou de récoltes), documenter son statut y compris son niveau de vulnérabilité socio-économique, échanger avec elle, évaluer de façon objective et selon des paramètres du marché (coût intégral de remplacement et de restauration) les pertes et dommages qu'elle subit, échanger avec elle et convenir d'une entente pour la compensation :
- consulter toutes les personnes affectées par le projet (PAP) et s'assurer qu'elles ont l'opportunité de participer à toutes les étapes charnières du processus d'élaboration et de mise en œuvre des activités de réinstallation involontaire et de compensation;
- déterminer avec les PAP les options de compensation les plus adaptées en fonction des impacts subis, afin de s'assurer qu'aucune personne affectée par le projet ne voit son niveau de vie diminué du fait de la présence du projet, et aussi sur les aspects d'intérêt collectif (accès aux infrastructures socio communautaires notamment l'école pour les enfants des ménages à déplacer physiquement, etc.);
- établir un processus de compensation équitable, transparent, efficace et rassurant ;
- convenir des mesures de minimisation, de mitigation des pertes subies ainsi des mesures additionnelles d'assistance en faveur des PAP et des personnes vulnérables et déterminer les indemnités en

fonction des impacts subis, afin de s'assurer qu'aucune personne affectée par le projet ne soit pénalisée de façon disproportionnée ;assister les personnes affectées dans leurs efforts pour améliorer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie, ou du moins à les rétablir, en termes réels, à leur niveau d'avant le déplacement ou à celui d'avant la mise en œuvre du sous-projet, selon le cas le plus avantageux pour elles ;

- concevoir et exécuter les activités de réinstallation involontaire et d'indemnisation en tant que programmes de développement durable, en fournissant suffisamment de ressources d'investissement pour que les personnes affectées par le projet aient l'opportunité d'en partager les bénéfices;
- produire une analyse socio-économique qui permettra de décrire les caractéristiques socio-économiques du milieu à la lumière des impacts physiques et économiques du projet, y compris l'identification de l'ensemble des impacts liés aux déplacements économiques des PAP, pour notamment en déduire des indicateurs de base pour le suivi de la restauration de leurs qualités de vie ;
- identifier l'ensemble des impacts liés aux déplacements économiques pour les PAP et élaborer un Plan de Restauration des Moyens de Subsistance intégré dans le PAR qui répondra aux meilleures pratiques internationales;
- accorder une attention spéciale aux besoins des personnes les plus vulnérables parmi les populations déplacées
- etc.

La durée de la mission est de trente (30) jours calendaires.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) à travers le Directeur des Marchés Publics invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.).

Le Consultant devra avoir le profil ci-après :

- un Expert en réinstallation involontaire, d'un niveau Bac+5 dans le domaine des sciences sociales (sociologue, socio économiste, socioenvironnementaliste, économiste environnementaliste, ou un géographe en développement rural.);
- Il doit avoir au moins six (06) ans d'expérience professionnelle en réinstallation involontaire et avoir réalisé au moins quatre (4) Plans d'Action de Réinstallation (PAR) avec succès au profit des projets et programmes de développement financés par les bailleurs multilatéraux au cours des cinq (05) dernières années;
- il doit avoir une bonne connaissance des lois et règlements du Burkina Faso en matière du foncier et d'expropriation pour cause d'utilité publique, de réinstallation ainsi que la SO2 de la BAD, relative à la réinstallation involontaire : l'acquisition des terres, le déplacement des populations et l'indemnisation;
- il doit maîtriser la langue française dans laquelle seront rédigés les rapports.
- il doit avoir des aptitudes et compétences à élucider les questions juridiques sur l'occupation des terres et les droits des PAP selon leur catégorie. Il élabore les rapports (provisoire et définitif après validation) et est chargé de défendre le dossier au cours de l'atelier du comité technique mis en place par le ministère en charge de l'Environnement

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé daté et signé, comportant les informations sur la formation académique du Consultant, ses expériences, ses compétences et capacités démontrant qu'il est qualifié pour la mission;

- une copie légalisée du diplôme requis et des attestations de travail ;
- les copies des attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des missions similaires accompagnées obligatoirement des pages de garde et de signature des contrats;
- une note spécifique de présentation (sous forme de tableau) des références de missions similaires réalisées en tant que Consultant Individuel faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission avec une description des prestations réalisées ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du

Client ; (iii) le nom du projet et du bailleur de fonds ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ainsi que toute autre information pertinente sur la mission réalisée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel notamment par la comparaison d'au moins trois (3) CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

 la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois (3) consultants qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

 la phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Seules les expériences et qualifications individuelles des consultants seront prises en compte pour l'évaluation.

Après l'avis de non-objection du bailleur sur le rapport de sélection, le candidat le plus qualifié pour la mission et classé premier à l'issue de l'évaluation des CV sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat. Au cas où un Consultant individuel serait proposé par une firme, seules les expériences et qualifications individuelles de l'expert seront prises en compte pour l'évaluation et le contrat sera négocié et conclu avec l'expert et non la firme.

La liste restreinte sera établie sur la base des critères suivants :

- avoir au minimum un diplôme équivalent au BAC+5 dans le domaine des sciences sociales (sociologue, socio économiste, socio-environnementaliste, économiste environnementaliste, ou un géographe, développement rural, etc.);
- justifier d'au moins six (06) ans d'expérience professionnelle en réinstallation involontaire;
- avoir réalisé au moins quatre (4) plan d'Action de Réinstallation (PAR) avec succès au profit des projets et programmes de développement financés par les bailleurs multilatéraux au cours des cinq (05) dernières années.

L'évaluation des CV des consultants retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Note
I	QUALIFICATIONS GENERALES	30 points
	Diplôme Diplôme de niveau BAC + 5 dans le domaine des sciences sociales (sociologue, socio économiste, socio- environnementaliste, économiste environnementaliste, ou un géographe, développement rural, etc.) = 10 points	10 pts
	Expérience générale Justifier d'au moins (06) ans d'expérience professionnelle en réinstallation involontaire - Moins de 06 ans d'expérience générale = 0 pt -06 ans d'expérience générale = 18 pts ; - plus de 06 ans d'expérience générale = 0.5 pts par année d'expérience supplémentaire dans la limite de 2 points	20 pts
II	ADEQUATION POUR LA MISSION	70 points
	Justifier de références similaires dans la conduite des missions d'élaboration de Plan d'Action de Réinstallation (PAR) au profit des projets et programmes de développement financés par les bailleurs multilatéraux au cours des cinq (05) dernières années: 70 points à raison de 10 points par mission similaire réalisée.	70 pts

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, Téléphone : (00226) 25 49 99 22 ; E-mail : dmp-meea@gmail.com

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en version papier en quatre (04) exemplaires ou envoyées par courriel électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le2024 à 09h00 mn, TU et porter expressément la mention « Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre de la réhabilitation du barrage et du périmètre irrigué de Manni au profit du programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique-Burkina »

Au secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Avenue SEMBENE Ousmane (Ouaga 2000)

Rez-de-chaussée du Bâtiment du MARAH sise à Ouaga 2000.

Étage/ numéro de bureau : DMP/MARAH au Rez-de-chaussée à Ouaga 2000 Ville : Ouagadougou - Boîte postale : 03 BP 7010 Ou aga 03 - Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 226 25 49 99 00 à 09 ; poste 4020

Adresse électronique : dmpmeeea@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

André HIEN



OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

Réalisation de l'inventaire et de la codification physiques de l'ensemble des immobilisations de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) en lot unique.

AMI N°0020/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI

- 1. La présente manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés au titre de l'exercice 2024 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).
- 2. Dans le cadre de sa mission en matière d'eau potable, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) prévoit dans son budget 2024 les prestations intellectuelles pour la réalisation de l'inventaire et de la codification physiques de l'ensemble des immobilisations de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) en lot unique comme suit :

Réalisation de l'inventaire et de la codification physiques de l'ensemble des immobilisations de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) en lot unique.

A cet effet, le Directeur Général de l'ONEA, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de six (06) Bureaux d'études ou cabinets susceptibles de soumettre des propositions pour les missions relatives à la réalisation de l'inventaire et de la codification physiques de l'ensemble des immobilisations de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

- 3. Les services visés comprennent les prestations suivantes :
- effectuer un inventaire exhaustif des immobilisations de tous les centres de l'ONEA à la date du 31 Décembre 2024;
- attribuer des codes d'identification aux immobilisations qui n'en possèdent pas, en utilisant le système de codification existant à l'ONEA,
- procéder au marquage physique indélébile de manière à en permettre le suivi :
- effectuer un rapprochement entre l'inventaire physique des immobilisations et la situation comptable au 30 Juin 2024, pour permettre une mise à jour du fichier des immobilisations devant servir à la production des états financiers de 2024;
- faire valoriser, le cas échéant, par un expert agréé toutes les immobilisations qui auraient été retrouvées sur le terrain et dont aucune information comptable ne permet de fixer leur valeur et leur date d'acquisition :
- dégager les immobilisations figurant sur les états comptables et qui sont, soit inexistantes sur le terrain, soit défectueuses et hors d'usage afin de les proposer à la mise au rebut;
- proposer après analyse de chaque immobilisation un reclassement dans les comptes appropriés suivant le plan comptable de l'ONEA si nécessaire
- l'identification des immobilisations devant être réformées ou mises au rebut;
- les écritures de régularisation permettant la mise à jour et la fiabilisation du fichier extra comptable en rapport avec les soldes comptables
- Proposer des règles de gestion tendant à l'optimisation des actifs de l'Office tels que le suivi des immobilisations, la définition des immobilisations, les méthodes de dépréciation d'actifs.
- 4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
- 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités (en rapport avec l'objet de l'avis à manifestation):
- le nombre d'années d'expérience ;

- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les références pertinentes du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et signature des marchés et les attestations de bonne fin d'exécution).
- 6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- 7. Une liste restreinte de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un (01) candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la combinaison de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection basée sur la qualité et le coût).
- 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à la Direction des Marchés (DM) sise au siège de ONEA, 220 Avenue de l'ONEA,1er étage DSI, Secteur 12 (Pissy), 01 BP 170 Ouagadougou 01, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, Email : oneadg@fasonet.bf de 07 h 30 mn à 1 2 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn le vendredi.
- 9. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en un (01) original et deux (02) copies sous plis fermés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le <u>vendredi 20 septembre 2024 à 09 heures 00 TU</u>: Direction Générale (siège social) de l'ONEA, Secrétariat Courrier Arrivée, sise au 220, Avenue de l'ONEA, secteur 12 (quartier Pissy) Ouagadougou, 01 BP 170 Ouagadougou 01,E-mail : onea@fasonet.bf Tel. (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, avec la mention précisée sur l'enveloppe extérieure « Manifestation d'intérêt relatives la réalisation de l'inventaire et de la codification physiques de l'ensemble des immobilisations de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) ».

<u>NB</u>: Le montant prévisionnel s'élève à deux cent quatre-vingt-trois millions deux cent mille (283 200 000) francs CFA TTC.

Le Directeur Général de l'ONEA, Président de la Commission d'Attribution des Marchés,

Flandion Idrissa SOURABIE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Travaux
- * Marchés de Prestations Intellectuelles

P. 46 à 47

P. 48 à 50

P. 51 à 53

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de matériel informatique au profit du CHR de Tenkodogo.

Avis de demande de prix N° 2024-015/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 23 août 2024 Financement : BUDGET DU CHR-TNK EXERCICE 2024 Enveloppe prévisionnelle : 16 600 697 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de matériel informatique au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées (agrément technique du domaine 1, catégorie B minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : Acquisition de matériel informatique au profit du CHR de Tenkodogo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction général situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

DARGA Servais



Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de matériels de bureau au profit du CHR de Tenkodogo.

Avis de demande de prix N° 2024-016/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 23 août 2024 Financement : BUDGET DU CHR-TNK EXERCICE 2024 Enveloppe prévisionnelle : 9 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de matériels de bureau au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : Acquisition de matériels de bureau au profit du CHR de Tenkodogo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction général situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

DARGA Servais

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

Acquisition de mobiliers de bureau au profit du CHR de Tenkodogo.

Avis de demande de prix N° 2024-017/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 23 août 2024 Financement : BUDGET DU CHR-TNK EXERCICE 2024 Enveloppe prévisionnelle : 15 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du CHR de Tenkodogo.

Le CHR de Tenkodogo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de mobiliers de bureau au profit du CHR de Tenkodogo tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : Acquisition de mobiliers de bureau au profit du CHR de Tenkodogo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction général situé au premier étage du bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés au premier étage du bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHR de Tenkodogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du directeur général du CHR de Tenkodogo au plus tard le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

DARGA Servais

RÉGION DES CASCADES

Travaux de construction de trois salles de classe à Konadougou B (fonds Minier + Transfert MENAPLN) lot unique

Avis de demande de prix N° 2024-003/RCAS/PLRB/CSND/CCAM du 20 Aout 2024 Financement : budget communal gestion 2024/ Fonds Minier + Transfert MENAPLN.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Sindou.

- 1. La commune de Sindou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Sindou. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal gestion 2024/ Fonds Minier + Transfert MENAPLN.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés catégorie B1 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique comme suit :

Lot 1: travaux de construction de trois (03) salles de classe à Konadougou B (fonds Minier + Transfert MENAPLN)

Enveloppe : Vingt Un Millions Six Cent Soixante Cinq Mille Neuf Cent Quarante Neuf (21 665 949) FCFA

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Sindou par intérim tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures tél. 76 08 11 61.
- 5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la perception de Sindou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.
- 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : quatre cent quarante mille (440 000) F FCFA et devront parvenir ou être remises à l'adresse l'adresse du Secrétariat général de la mairie de Sindou, avant le mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00 minute. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés P/I

COULIBALY Daouda
Comptable

REGION DU CENTRE-OUEST

travaux de construction d'un mini-AEPS à l'auberge communale de Kyon

Avis de demande de prix N° : 2024-04/RCOS/PSNG/CKYO/PRM Financement : Budget communal, gestion 2024 (ADCT + FMDL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, gestion 2024 de la Commune de Kyon.

- 8. La Commune de Kyon lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction d'un mini-AEPS à l'auberge communale. Les travaux seront financés sur les ressources de l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales et du Fonds Minier de Développement Local (ADCT + FMDL).
- 9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie U1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

- -Lot unique : travaux de construction d'un mini-AEPS à l'auberge communale de Kyon
- 10. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.
- 11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne responsable des marchés en appelant le 77 72 99 09 et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés.
- 12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kyon après paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie principale de Réo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 13. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Mairie de Kyon, avant le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures</u> <u>00</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

14. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : treize millions trois cent mille (13 300 000) francs CFA TTC

La Personne Responsable des Marchés

Césaire Bélili BATIONO
Secrétaire Administratif



REGION DU CENTRE-OUEST

Travaux de construction d'un mur de clôture et de latrines publiques au profit de la commune de Kyon

Avis de demande de prix
N°: 2024-03/RCOS/PSNG/CKYO/PRM
Financement: Budget communal, gestion 2024
(Fonds Minier de Développement Local) + Ressources transférées de l'Etat (MENAPLN),

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, gestion 2024 de la Commune de Kyon.

- 1. La Commune de Kyon lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction d'un mur de clôture et de latrines publiques. Les travaux seront financés sur les ressources du Fonds Minier de Développement Local pour les lots 1, 2 et 3 ; ressources transférées de l'Etat (MENAPLN) pour le lot 4.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B1 minimum pour le lot 1 et Lp1 minimum pour les lots 2, 3 et 4 autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots répartis comme suit :

- -Lot 1 : travaux de construction du mur de clôture de l'Ecole Kyon A
- -Lot 2 : travaux de construction de cinq (05) latrines à quatre postes au profit de la Commune de Kyon
- -Lot 3 : travaux de construction de trois (03) latrines à deux postes au profit de la Commune de Kyon
- -Lot 4 : travaux de construction de deux (02) latrines à trois postes au CEG de Kyon
- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours par les lots 1 et 2, quarante-cinq (45) jours pour les lots 3 et 4.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne responsable des marchés en appelant le 77 72 99 09 et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kyon après paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lots 1 et 2 et trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 3 et 4 à la Trésorerie principale de Réo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) francs CFA pour le lot 1, six cent cinquante mille (650 000) francs CFA pour le lot 2, trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 3 et cent quatre-vingt-dix mille pour le lot 4, devront parvenir ou être remises à la Mairie de Kyon, avant le <u>mardi 17 septembre 2024 à 09 heures 00</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budgets prévisionnels :

-Lot 1 : trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC -Lot 2 : vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC -Lot 3 : dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA TTC -Lot 4 : six millions quatre cent mille (6 400 000) francs CFA TTC

La Personne Responsable des Marchés

<u>Césaire Bélili BATIONO</u> Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE-OUEST

LES TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGES POSITFS A MOTRICITE HUMAINE A USAGE EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BIEHA

AVIS DEMANDE DE PRIX
N°2024-03/RCOS/PSSL/CBEA du
Financement : Budget Communal (Fonds miniers,
ADCT et Fonds Propres), Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Commune de Biéha

- 1. La Commune de Biéhaa lance un avis de demande de prix pour les travaux de réalisation de forages positifs a motricité humaine a usage eau potable dans la commune de Biéha.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements agrées titulaires d'un agrément technique de type FN1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe. Les travaux se décomposent en plusieurs lots comme suit :
- Lot 01 : Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à usage d'eau potable à motricité humaine dont un(01) à Pissaï(CEG), un(01) à Biéha(Koudougou), et un (01) à Pien(Ouyou), dans la commune de Biéha (Financement, Fonds miniers, exercice 2024). Montant prévisionnel : Seize millions cing cent douze mille cing cent quatre-vingt-huit (16 512 588) Franc CFA TTC
- Lot 02 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif à usage d'eau potable à motricité humaine à l'école primaire de Bori dans la commune de Biéha (Financement, Fonds miniers, ADCT exercice 2024). Montant prévisionnel : Cinq millions cinq cent mille (5 500 000) Franc CFA TTC
- Lot 03 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif à usage d'eau potable à motricité humaine à Prata dans la commune de Biéha (Financement, Fonds miniers exercice 2024). Montant prévisionnel : Cinq millions cinq cent douze mille cinq cent quatre-vingt-huit (5 512 588) Franc CFA TTC
- Lot 04 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages positifs à usage d'eau potable à motricité humaine dont un (01) au cartier de Napora dans le village de Biéha, un (01) à Tacien (Zanzoura), un (01)à Dou dans le village de Naboré, et un (01)à Oukouna dans le village de Kori (Financement, Fonds propres exercice 2024). Montant prévisionnel : Vingt et un millions quatre cent quarante-quatre mille deux cent soixante-quatorze (21 444 274) Franc CFA TTC
- Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante cinq(45) jours pour tous les lots(Lot 1,Lot 2, Lot 3, Lot 4)
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier y compris les plans de la demande de prix dans les bureaux dela Mairie de Bieha(Secrétariat Général) ou par appel au 79 11 60 17 tous les jours ouvrables entre 07heures 30 minutes à 16 heures 00 minute.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Biéha sur présentation d'une quittance de paiement du dossier d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1, lot 2, lot 3 et cinquante (50 000) francs CFA pour ce qui concerne le lot 4 à la Trésorerie Principale, sise à Léo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- Cinq cent quatre-vingt-quinze mille (495 000) Francs CFA pour le lot 1
- Cent soixante cinq mille(165 000) Francs CFA pour le lot 2
- Cent soixante cinq mille(165 000) Francs CFA pour le lot 3
- Six cent mille(600 000) Francs CFA pour le lot 4

devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchésde la Mairie de Biéhra au plus tard <u>le vendredi 13 septembre 2024 à 09 heures 00</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Présidentde la Commission Communale d'Attribution des Marchés

> <u>Dominique MANE</u> Secrétaire Administratif



RÉGION DES CASCADES

constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Commune de Wolokonto, province de la Léraba pour l'année 2024.

Avis à manifestation d'intérêt 2024-002

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits, Gestion 2024, la Commune de Wolokonto souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

N° de Lot	Domaines				
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS					
Lot 1	Acquisition de mobiliers pour l'équipement du CEG de Malon				
Lot 2	Acquisition de mobiliers au profit de la Préfecture de Wolokonto				
Lot 3	Acquisition d'un ordinateur de bureau et une imprimante au profit de la Mairie				
PRESTATION DE SERVICES COURANT					
Lot 1	Electrification d'un bâtiment administratif dans la commune de Wolokonto				
Lot 2	Finition de branchement et d'électrification des bâtiments administratifs dans la commune de Wolokonto				
Lot 3	Electrification du centre d'examen et concours scolaires à l'école primaire A de Wolokonto				
Lot 4	Entretien et maintenance de matériels informatiques				
REALISATIONS					
Lot 1	Travaux de parcellement de site maraîcher aménagé de la commune				
Lot 2	Réhabilitation de 09 boutiques de rue de la commune				
Lot 3	Travaux d'aménagement du terrain de sport de la commune de Wolokonto				
INVESTISSEMENTS					
Lot 1	Plantation d'arbres sous la coordination du service de l'Environnement sur espace public de la commune				

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Mairie de Wolokonto rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à Madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Wolokonto indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat :
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier :
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat particulier de la Mairie de Wolokonto au plus tard le jeudi 12 septembre 2024 à 09 heures 00. Contact : 75 16 20 48/71 37 21 56.

La Personne Responsable des Marchés de la Commune de Wolokonto

DIALLO SitaAdjoint Administratif

Constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Tanghin-Dassouri au titre du budget communal gestion 2024

Avis à manifestation d'intérêts N°2024-03/CTGD/M/SG/PRM

- 1- Dans le cadre de l'exécution du budget communal et de son plan d'action d'exercice 2024, la commune de Tanghin-Dassouri lance un appel à manifestation d'intérêt pour la consultation de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024.
- 2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composées de fournisseurs/prestataires que la commune de Tanghin-Dassouri pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour la fourniture des biens et services.
- 3- Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans le domaine ci-après :

I- Fournitures:

- Acquisition de présent pour la journée de l'excellence
- 4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention Appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2024 de la commune de Tanghin-Dassouri.
- 5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire:
- Le domaine principal de soumission,
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marches au sein de la mairie de Tanghin-Dassouri ou appeler au numéro 76088702/78692895.
- 7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et déposée à l'adresse ci-dessus indique au plus tard le jeudi 12 septembre 2024 à 09 heures 00.
- 8- Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
- 9-La mairie se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés /PI

KABORE Moussa

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

Constitution d'une base de données additive de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation et consultations de consultants au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG) pour l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt complémentaire N° 2024-012/MSHP/SG/CHR-KDG/DG/PRM

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2024, le CHR-KDG souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaires de fournisseurs ou prestataires de biens, services et de travaux ainsi que de consultants pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

	Domaines			
I) Travaux				
Lot 1	Travaux de réfection de bâtiments au profit du CHR-KDG			
II) Prestation de services				
Lot 2	Maintenance du matériel informatique et péri informatique au profit du CHR-KDG			
Lot 3	Maintenance préventive et curative des équipements de l'imagerie médicale au profit du CHR-KDG			
Lot 4	Maintenance préventive et curative du logiciel de gestion budgétaire et comptable au profit du CHR-KDG			
Lot 5	Maintenance du réseau informatique et des serveurs au profit du CHR-KDG			
III) Prestations intellectuelles				
Lot 6	Conception d'une plateforme pour les protocoles de soins au profit du CHR-KDG			

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CHR-KDG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à Madame la Directrice générale du Centre hospitalier régional de Koudougou indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation en cours de validité pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » au secrétariat de la Directrice Générale du Centre hospitalier régional de Koudougou sis au Bloc Administratif A au plus tard le jeudi 12 septembre 2024 à 09 heures 00.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Bila DIALGA

Administrateur des services de santé



La célérité dans la transparence